



# BUSCILA

## BULLETIN D'INFORMATION EN SCIENCES DU LANGAGE N°35

AVRIL 2013

### BUREAU DE L'ASL

Président :

**Alain Rabatel**  
[a.rabatel@free.fr](mailto:a.rabatel@free.fr)

Secrétaire générale :

**Aude Grezka**  
[aude.grezka@ldi.univ-paris13.fr](mailto:aude.grezka@ldi.univ-paris13.fr)

Secrétaire générale adjointe :

**Malika Temmar**

Trésorière :

**Mireille Froment**

Trésorière adjointe :

**Malory Leclère-Messebel**

Centres de recherches et thèses :

**Malory Leclère-Messebel**  
[malory.leclere-messebel@univ-paris3.fr](mailto:malory.leclere-messebel@univ-paris3.fr)

Diffusion :

**Mireille Froment**  
[mireille.froment@club-internet.fr](mailto:mireille.froment@club-internet.fr)

Gestion base de données des adhérents :

**Malika Temmar**  
[malikatem@yahoo.fr](mailto:malikatem@yahoo.fr)

Colloques :

**Alice Ferrara-Léturgie**  
[alice.ferrara@gmail.com](mailto:alice.ferrara@gmail.com)  
**Arnaud Léturgie**  
[arnaud.leturgie@gmail.com](mailto:arnaud.leturgie@gmail.com)

Maquette *Buscila* :

**Malika Temmar et Jean-Marc Leblanc**

Publications :

**Christine Jacquet-Pfau**  
[ch.jacquet-pfau@college-de-france.fr](mailto:ch.jacquet-pfau@college-de-france.fr)

Relations avec les correspondants :

**Isabelle Laborde-Milaa et Alise Lehmann**

Site Web :

**Arnaud Léturgie**  
[arnaud.leturgie@gmail.com](mailto:arnaud.leturgie@gmail.com)

### Anciens présidents de l'ASL

**Michel Arrivé, Bernard Gardin, Anne Lefebvre, Christiane Marchello-Nizia, Daniel Coste, Bernard Bosredon, Jean-Pierre Goudaillier, Jean Pruvost, Franck Neveu, Christian Hudelot, Thierry Ponchon.**

### Sommaire

Éditorial .....	2
Disparition.....	5
Hommage à Sarah Leroy .....	5
Actualités / Soutenances de Thèses.....	7
Actualités.....	7
Table Ronde de l'ASL.....	7
Soutenances de thèses.....	18
Colloques .....	19
Colloques à venir .....	19
Colloques récents.....	21
Publications.....	25
Ouvrages.....	25
Revues .....	31
Revues en ligne.....	35
Appels à contributions .....	36
Bulletin d'adhésion .....	49

Comité de rédaction du N° 35 :

**Alice Ferrara-Léturgie, Mireille Froment, Aude Grezka, Christine Jacquet-Pfau, Jean-Marc Leblanc, Malory Leclère-Messebel, Arnaud Léturgie, Alain Rabatel** (Directeur de la Publication), **Malika Temmar.**

Association des Sciences du Langage

Siège social : case 7002, Université Paris-Diderot - Paris 7, 5-7 rue Watt, 75205 Paris cedex 13

Adresse postale : Aude Grezka- L.D.I Université Paris 13 – 99 avenue Jean-Baptiste Clément

F- 93430 Villetaneuse

[site@assoc-asl.net](mailto:site@assoc-asl.net) – <http://www.assoc-asl.net/>

## ÉDITORIAL

Chers collègues,

Malgré la somme de travail intense (et de tous ordres) de la période, nous sommes heureux de vous présenter ce nouveau *Buscila-Infos*, le premier de 2013. Nous en sommes d'autant plus satisfaits qu'après des phases de découragement dues aux difficultés incessantes de remise en ordre du site (telles qu'on finissait par se dire qu'il eût presque été plus simple de tout reprendre à zéro, ce qui aurait évité le casse-tête des compatibilités technologiques...), nous sommes en mesure de vous annoncer de bonnes nouvelles. La première concerne le site, bien sûr. La deuxième touche à notre politique en matière de correspondants à l'étranger, et la troisième, enfin, est relative à un prochain rendez-vous important de notre association, notre colloque bisannuel.

### 1. Le site de l'ASL, enfin !

Le nouveau site de l'ASL est accessible. Nous l'avons testé ces dernières semaines, et nous sommes à présent en mesure de vous inviter à aller sur la toile ([www.assoc-asl.net](http://www.assoc-asl.net)) pour visiter notre/votre nouveau site. Vous y trouverez un certain nombre d'informations d'intérêt général. Parmi ces dernières, des informations sur la question de l'*open access* des publications scientifiques – voir aussi dans ce numéro de *Buscila-Infos* n° 35 –, ainsi que les textes de notre table ronde de janvier 2013, *Saussure déposerait-il un projet ANR ?* D'ores et déjà, vous pourrez lire, en cliquant sur l'onglet TRIBUNE, le texte de l'appel à la table ronde, le texte d'ouverture, ainsi que les textes de quatre des six participants. Comme la durée des interventions était limitée, que la matière était ample, nous avons laissé aux auteurs le soin, s'ils le souhaitaient, de développer leur propos. Cela explique que deux textes manquent encore à l'appel. Mais, dès à présent, il y a matière à réflexion. Comme les interventions étaient intéressantes et

complémentaires, le bureau a décidé de rendre public l'ensemble, par un numéro spécial de *Buscila-Infos*. Ce sera fait dès que les textes seront au complet.

À côté de ces informations, vous retrouverez des rubriques habituelles ou nouvelles, dont certaines se sont enrichies. Vous retrouverez aussi des informations vous concernant – si toutefois vous êtes à jour de cotisation –, ce qui sera l'occasion de vérifier si vos données personnelles sont à jour.

Nous sommes en train de rattraper le retard dû à la réfection et à l'impossibilité de renseigner les données du site durant un laps de temps trop important à notre gré, aussi nous vous remercions de votre compréhension. Une fois que ce travail sera fait, nous procéderons à l'édition de l'Annuaire papier des membres de l'ASL.

### 2. La politique envers les correspondants de l'ASL

#### *Devenir adhérent-correspondant de l'ASL, cela engage à quoi ?*

Une association ne peut fonctionner sans échanges des adhérents avec le bureau et sans interaction entre les adhérents. Certes, le bureau de l'ASL invite en permanence tous ceux qui lui font confiance à alimenter les différentes rubriques du site et de *Buscila-Infos* en lui envoyant toutes les informations concernant la vie des sciences du langage, mais il sait que ses appels ont besoin de correspondants pour être relayés, rappelés...

Etre correspondant de l'ASL, c'est faire connaître l'association auprès des collègues non membres, notamment auprès des jeunes collègues qui entrent dans la carrière. À cette fin, le correspondant peut distribuer un petit document de présentation de l'association (téléchargeable sur le site <http://assoc-asl.net>). Il contribue, dans l'intérêt des SDL, à collecter le plus largement possible les informations sur nos activités. De même il peut s'adresser aux responsables institutionnels d'unités de recherche et d'unités d'enseignement en SDL pour qu'ils profitent de l'outil-ASL en y déposant leurs offres de postes,

leurs appels à projets, leurs manifestations, etc. Il est en effet stratégique que notre communauté dispose d'un lieu central d'échange d'informations. Enfin, le correspondant peut aussi profiter des colloques ou journées d'études organisées dans son université pour faire connaître l'association.

### ***Etre correspondant de l'ASL en France et à l'étranger***

Cet engagement militant est vital pour les sciences du langage en France, il l'est aussi pour les enseignants et chercheurs qui, à l'étranger, travaillent dans le domaine de l'enseignement des langues et de la recherche sur le langage. Car il importe de faire connaître les travaux entrepris hors de France. Il va de soi que l'ASL est ouverte à la recherche sur toutes les langues et à toutes les disciplines portant sur l'étude du langage.

Est-il besoin de dire que si des volontaires se présentent, ils seront accueillis à bras ouverts !

### **3. Le prochain colloque de l'ASL**

D'ores et déjà, nous pouvons vous informer du thème, du lieu et de la date de notre prochain colloque. À vos calepins. Cette manifestation se tiendra le samedi 30 novembre 2013, de 9h à 18h, dans l'amphi de l'IMA, Institut du monde anglophone (université Paris 3). Comme cela a été ratifié lors de notre Assemblée Générale ordinaire de janvier 2013, nous avons choisi un thème qui nous paraît large, fédérateur, portant sur *La sémantique et ses interfaces*. Vous trouverez ci-dessous le texte de l'appel à communications :

#### ***La sémantique et ses interfaces***

L'ASL (*Association des Sciences du Langage*) a pour but de favoriser les contacts entre les différents domaines de recherche ou d'application des sciences du langage et entre les chercheurs qui relèvent de cette discipline, en France et dans d'autres pays. A cette fin, elle organise tous les deux ans un colloque concernant les avancées dans certains sous-

champs disciplinaires des SDL ou les relations des SDL avec d'autres disciplines ou activités connexes. Dans un passé récent, l'ASL s'était penchée sur les relations des SDL à d'autres disciplines ou des problématiques sociales : *SDL et nouvelles technologies* (2009), *SDL et demandes sociales* (2007), et *SDL et Sciences de l'homme* (2005), sur *Les SDL en Europe* (2011). Sans abandonner ce principe, l'ASL propose qu'un colloque sur deux, en alternance, soit une occasion de revenir sur une interrogation lancée en 2003 (*Mais que font donc les linguistes ? Les Sciences du langage vingt ans après*) en proposant des focales sur de grands domaines de recherche internes au champ.

Evitons d'emblée les faux débats. L'ASL ne veut pas se substituer à une société telle que la Société de Linguistique de Paris, ni aux réseaux spécialisés et institutionnalisés qui organisent périodiquement des travaux pointus et sectoriels en SDL. De par son statut, l'ASL doit organiser des colloques susceptibles de recueillir l'intérêt du plus grand nombre d'entre nous. Malgré ces grands principes relativement clairs, la tâche est complexe, car il faut trouver des perspectives fédératives, tout en fuyant les entrées trop pointues comme les généralités vagues. C'est là un défi qu'il nous semble possible de relever :

- en considérant que le choix de s'intéresser à tel domaine ne signifie en rien un désintérêt pour les autres ;

- en interrogeant des domaines de recherche relativement larges, tout en ayant le souci de questionner les liens, les apports réciproques entre ce domaine particulier et d'autres domaines des SDL ;

- en faisant vivre une conviction qui s'origine dans les remarques de Saussure comme dans les valeurs de l'ASL, selon lesquelles toutes les recherches et tous les cadres théoriques sont légitimes pour investiguer la complexité du langage et des langues, dont aucun paradigme ne peut rendre compte seul.

Sur la base de ces principes, nous proposons un colloque consacré à *la sémantique et à ses interfaces*. L'objectif est d'abord de proposer un état des lieux et une cartographie des recherches, des problématiques saillantes et des perspectives dans le domaine de la sémantique et des sémanticiens, intégrant une perspective épistémologique de longue durée faisant le point sur les permanences et les changements par rapport à un certain nombre de grands cadres de référence du champ. L'objectif est ensuite de réfléchir, avec des chercheurs qui ne sont pas exclusivement sémanticiens mais qui utilisent la sémantique dans leurs domaines, aux apports de la sémantique dans leur domaine ou aux bénéfices que la sémantique retire ou pourrait retirer de ces croisements. On pense notamment aux relations entre sémantique et syntaxe, sémantique et lexique, sémantique et TAL, sémantique et analyse de discours, sémantique et stylistique, sémantique et didactique des langues, sémantique et sémiotique<sup>1</sup>, etc.

Nous espérons qu'une douzaine d'interventions devraient permettre de faire écho de façon intéressante aux travaux des sémanticiens et aussi de faire réfléchir de façon stimulante tous les collègues à partir de ce prisme et des interfaces qu'il permet. Nous rappelons que les interventions,

---

<sup>1</sup> La liste n'est donnée qu'à titre indicatif et n'est surtout pas exhaustive !

qui feront l'objet d'une publication chez Lambert-Lucas, devront présenter des textes inédits. L'ASL souhaite que les interventions reflètent une vaste diversité d'approches théoriques tout en faisant écho aussi à la diversité des chercheurs<sup>2</sup>.

Le bureau est en train de prendre des contacts pour que ce colloque soit l'occasion de mettre en relief les caractéristiques structurantes du champ, les recherches saillantes. Ce sera l'objet d'un premier axe, consacré aux lignes de force de la sémantique aujourd'hui, avec des communications dressant un état des lieux, proposant des réflexions épistémologiques, ou portant sur des problématiques représentatives, saillantes ou émergentes en sémantique. La question de la sémantique et de ses interfaces touchera notamment la syntaxe, au lexique, au TAL, à la stylistique, aux approches cognitives, à la sémiotique, etc. Bien sûr, toutes les suggestions seront examinées avec attention par le bureau.

Comme vous le voyez, le travail ne manque pas, et certains rendez-vous donnent envie. Le printemps est là...

*Alain Rabatel*  
*Pour le bureau de l'ASL*

---

<sup>2</sup> Les contraintes financières, qui nous font organiser un colloque d'une journée, et limitent par voie de conséquence le nombre des interventions, ne nous empêcheront pas de solliciter des collègues pour élargir la palette des réflexions et faire en sorte que l'ouvrage, qui sera plus qu'une simple édition des actes, puisse donner un aperçu riche de la problématique et donner lieu à un ouvrage de référence.

# DISPARITION.

## Hommage à Sarah Leroy

Mardi 12 février 2013,  
Modyco, Paris Ouest La Défense Nanterre

Pour Sarah,  
Nous l'avons tous appris avec stupeur : Sarah nous a quittés vendredi dernier. Depuis, les mots affluent pour tenter de dire l'indicible, ou ce que l'une de nos jeunes doctorantes, Kaya Dolar, appelle : *l'inconcevable*.

Oui, nous nous trouvons tous, aujourd'hui, devant *l'inconcevable*. Pourtant, il nous est impossible de laisser Sarah nous quitter sans l'accompagner un peu, et lui rendre l'hommage qu'elle mérite.

Nous avons tous pu lire les mots de Romain Loth, un autre de nos doctorants: « Je garde le souvenir d'une femme décidée, belle, savante et pleine d'humour ».

Savante, oui, Sarah l'était. Sa culture et son exigence scientifique faisaient notre admiration à tous. Sarah avait d'abord effectué une formation brillante en Lettres Modernes et Classiques puis elle s'était orientée vers les sciences du langage, et avait soutenu une thèse remarquée sur *l'Antonomase du nom propre en français*. C'est en janvier 2003 qu'elle avait pris ses fonctions au CNRS, ayant réussi un concours plus que difficile.

A partir de ce moment, Sarah avait continué à élargir ses recherches – dans le cadre de nombreux programmes scientifiques au plan national ou international. Elle venait de soutenir – l'année dernière – une Habilitation à diriger des recherches que Bernard Laks, profondément admiratif, avait comparé – tant au plan de la quantité que de la qualité – aux thèses d'ancien régime, qui pouvait prendre une vie toute entière.

Sarah s'était également consacrée à l'administration de la recherche, à plusieurs égards – celle du CNRS bien sûr, – mais aussi en tant que directrice adjointe de notre laboratoire, et elle se réjouissait, la semaine dernière encore, de ce que le rapport pour l'Agence d'évaluation était prêt, et bien établi. Elle avait à cœur que tout soit parfaitement organisé pour une ambiance de travail scientifiquement et humainement confortable à Modyco – c'est-à-dire aussi pour chacun d'entre nous et particulièrement pour nos jeunes doctorants. Oui, pour tout cela, Sarah était décidée, et bien décidée à mener les choses au mieux.

De son côté, Laurent Danon-Boileau écrit, à juste titre « Pour notre communauté scientifique c'est une perte lourde. Et pour ses collègues, mêmes lointains comme je le suis, c'est le départ d'une femme à l'avenir brillant » : c'est en effet un très brillant avenir qui s'offrait à Sarah à l'âge, si jeune, de quarante ans.

Un autre doctorant, situé au Cameroun – Donald Vessah Ngou – nous envoie ces mots : « Je n'ai jamais entretenu de proximité avec Sarah qu'à travers certains mails reçus, depuis le Cameroun, dans le stricte cadre des activités du labo ou de mes déplacements en France. La semaine dernière encore, de passage au labo, j'ai voulu rencontrer enfin cette personne que je ne connaissais qu'à travers quelques correspondances spécifiques. Malheureusement, sans doute parce que c'était l'heure de pause, les bureaux étaient fermés. J'aurais dû attendre...

Je n'aurai donc jamais le privilège de rencontrer Sarah ! »

Car rencontrer Sarah, oui, c'était un privilège.

Un privilège et un bonheur. C'était une femme belle : belle au sens où l'on parle d'une belle personne. En ce sens, oui, Sarah n'avait pas de prix.

Secrète, elle était toujours très à l'écoute de tous ceux qui souhaitaient lui parler, toujours prête à aider, à comprendre, à rassurer d'un trait d'humour. Il y avait en elle une douceur innée, accompagnée souvent d'un petit sourire léger, et un immense respect des autres.

Oui : Sarah était:

*Décidée, belle, savante et pleine d'humour.*

C'est finalement, et comme un *Au Revoir*, à Marie Colombelle que nous laisseront les derniers mots qui pourraient être ceux de chacun d'entre nous :

« Le sourire, la bienveillance et le dévouement de Sarah resteront profondément gravés dans ma mémoire... ».

Personne n'oubliera Sarah, son visage lumineux nous accompagnera, et nous nous associons – tous ensemble aujourd'hui, mais aussi ceux qui n'ont pas pu être là, à sa famille, et à tous ceux qui l'aiment – dont, plus que jamais, nous faisons partie.

*Jean-Luc Minel*

### Actualités

#### *Table Ronde de l'ASL*

Comme il est de coutume, l'ASL organise alternativement un colloque ou une table ronde. Notre table ronde a eu lieu le 18 janvier, en Sorbonne, autour du thème « Saussure déposerait-il un projet ANR ». Comme ce texte a déjà été diffusé au préalable, nous ne le reproduisons pas ici. Le lecteur pourra s'il le souhaite se reporter au site de l'ASL ([assoc-asl.net](http://assoc-asl.net)), à la rubrique publications de l'ASL.

Quelques mots sur la composition du plateau. Nous souhaitions inviter d'abord des collègues ayant eu ou exerçant des responsabilités importantes dans l'administration de la recherche, à des titres divers, et en différentes instances, paritaires ou non, comme dans des directions d'équipes ou d'unités de recherche. Notre deuxième souhait était de rassembler aussi des chercheurs qui ont déployé leurs recherches en étant relativement déconnectés des logiques institutionnelles – mais pas des contacts et échanges qui sont le pain quotidien du chercheur ! Certains collègues n'ont pu se joindre à nous, en raison de leur emploi du temps, d'autres n'ont pu être invités, car nous avons décidé de limiter les frais de déplacement. Cela dit, nous sommes persuadés que le plateau permettra des échanges qui feront écho aux préoccupations des collègues et aussi à leurs souhaits.

Un dernier mot encore. Comme les sciences du langage ne vivent pas en vase clos, il nous a semblé intéressant d'ouvrir nos débats par une intervention d'Isabelle Bruno, qui enseigne les Sciences politiques à l'Université de Lille 2, auteure de travaux remarquables sur les politiques européennes de recherche.

La table ronde commence donc par l'intervention d'Isabelle Bruno, d'une vingtaine de minutes, puis par des interventions de Sylvie Plane, Frank Neveu, Loïc Depecker, Dan Savatovsky pour, chacun, une dizaine de minutes, avant que le débat ne s'instaure avec l'assistance. Les interventions sont reproduites ci-après, étant entendu que les auteurs ont eu la latitude de développer, s'ils le souhaitent, un propos très contraint par le cadre temporel initial.

#### **Isabelle Bruno**

*Comment gouverner un « espace européen de la recherche » et des « chercheurs-entrepreneurs » ? Le recours au management comme technologie politique<sup>3</sup>*

Notre collègue Isabelle Bruno, qui a ouvert la table ronde, s'est largement inspirée d'une de ses publications antérieures. Plutôt que de reproduire ici un résumé de ce texte très riche, il nous a semblé préférable de renvoyer le lecteur à la publication complète, à partir du lien suivant : <http://www.cairn.info/revue-innovations-2011-3-page-65.htm>

#### **Frank Neveu**

*Université Paris-Sorbonne, Institut de Linguistique française (CNRS, FR 2393)*

La présentation de cette Table Ronde a fait référence à un mouvement d'opinions qui se développe en Europe, et au-delà, dans le monde des chercheurs et des universitaires,

---

<sup>3</sup> Document téléchargeable depuis [www.cairn.info](http://www.cairn.info) - univ\_lille2 -- 92.131.180.52 - 24/10/2011 20h03. © De Boeck Université

Cet article est issu d'une communication présentée le 6 mai 2010 dans le cadre du colloque « Programmer la recherche ? » organisé par le Centre interdisciplinaire d'étude de l'évolution des idées, des sciences et des techniques (centre d'Alembert), Université Paris-Sud.

lié à un contexte institutionnel de plus en plus oppressant pour les acteurs de la recherche.

Qu'il s'agisse de l'appel Pour une slow science, de l'appel de Harvard, ou de celui Pour des Universités à la hauteur de leurs missions, ces débats et prises de positions ont en commun d'alerter la communauté scientifique et les pouvoirs publics sur le danger que font peser sur la qualité de la recherche et sur les missions des institutions universitaires et scientifiques l'idéologie de l'excellence, de la concurrence et de la compétition, de la rentabilité, effets collatéraux de la LRU, à quoi s'ajoute effectivement un alourdissement inouï des charges pesant sur les chercheurs et les universitaires, que les décideurs politiques ont cru pouvoir faire accepter en agitant des primes dont très peu ont pu bénéficier.

Ce débat traverse donc toutes les communautés concernées mais n'a rien de spécifique aux SDL, ni même d'ailleurs aux SHS, même si par certains aspects du problème, les SHS ont à souffrir plus particulièrement de ce contexte (je pense notamment à la question des dotations).

Toutefois la réflexion sur cette dialectique de l'individuel et du collectif dans la recherche ne doit pas être limitée à ce contexte. La question s'est toujours posée, et bien avant l'application de la LRU.

Comme c'est souvent le cas, des réformes nécessaires et positives peuvent se révéler catastrophiques dans leur application en raison des intentions malignes qui les motivent. Par exemple, mieux contrôler une communauté réputée incontrôlable (par une fausse autonomie, une fausse augmentation des budgets, une fausse reconnaissance de la mission scientifique des universités, etc.).

Bref un tel contexte particulièrement négatif ne doit pas faire oublier le passé, voire

le présenter comme une période bénie des dieux.

Je rappelle que jusque dans les années 90 le rattachement des enseignants-chercheurs à une unité de recherche n'était pas nécessairement un critère de recrutement et ne faisait l'objet d'aucune contrainte particulière dans bien des cas.

Dans certaines UFR, il n'existait parfois aucune équipe de recherche, et le R d'UFR était surtout décoratif. A cette époque personne ne semblait s'offusquer de la secondarisation de l'enseignement supérieur, et des effets nuisibles de cette situation. Jusqu'à cette époque, un enseignant-chercheur était surtout un enseignant. Les Universités et les organismes de recherche, notamment le CNRS, voyaient dans cette situation l'intérêt de chacun bien compris. D'un côté les pions et les tâcherons, gouvernés par quelques mandarins, de l'autre les intellectuels productifs.

C'était effectivement une époque où l'on croyait n'avoir de comptes à rendre à personne, et où comme par hasard l'inspection générale de l'éducation nationale se rapprochait du premier cycle universitaire, où l'enseignant était libre de toute contrainte administrative dans le domaine de la recherche, mais où presque tout était à sa charge, lorsqu'il avait l'audace de participer à des colloques en France ou à l'étranger.

Je veux donc dire qu'il n'y a pas lieu d'être nostalgique de cette période. Même si le présent est douloureux.

Pour reprendre la question de la dialectique de l'individuel et du collectif dans notre domaine universitaire et scientifique, je voudrais m'appuyer sur deux ou trois exemples, mais je vous épargnerai la dissertation convenue sur le thème « le chercheur n'est rien sans sa communauté ». Pour ceux que ça intéresse ils peuvent toujours reprendre *Science de la science et*

*réflexivité* de Bourdieu, Raisons d'agir, 2002.

## L'ANR

J'ai lancé en 2005 à l'ANR, grâce à l'appui de son président de l'époque, Gilles Bloch, le programme « Corpus et outils de recherche en SHS ». A cette époque les SHS étaient le seul domaine où il n'y avait aucun programme thématique, ce qui contribuait à nourrir l'idée que ce domaine était à ce point hétérogène et évanescent qu'il n'était pas possible de définir des programmes de recherche. En termes de stratégie budgétaire, cette idée faisait l'intérêt des sciences exactes et expérimentales, lesquelles, grâce à leurs thématiques, démontraient leur utilité sociale, message nécessaire à l'abondement des lignes budgétaires par les pouvoirs publics.

Cette expérience m'a permis de constater que même si les financements sur appel à projets sont nuisibles aux volumes des financements récurrents, ils permettent aussi de développer des actions scientifiques, qui ne pourraient être réalisées dans le cadre par exemple des UMR ou des EA.

Les SDL ont d'ailleurs été le premier domaine à concourir massivement à cet appel et à en bénéficier. Cela a été très productif pour la discipline.

On a évoqué fréquemment le problème des appels thématiques, qui déterminent trop restrictivement l'activité scientifique, et à juste titre. C'est la raison pour laquelle il faut plaider pour qu'un financement important des programmes blancs permette l'expression de l'originalité et de la créativité scientifiques, où peut s'exprimer plus favorablement la recherche personnelle.

Toutefois, un financement cohérent des universités, en rapport avec leurs missions, devrait permettre de se passer d'une telle agence, en offrant des moyens identifiants. On en est très loin, c'est la raison pour laquelle l'ANR reste un outil nécessaire.

## L'évaluation des unités de recherche

Quel que soit le cadre dans lequel est conduite cette évaluation, agence dédiée, et/ou organismes et universités, le problème des critères d'évaluation de la production se pose.

Les premières évaluations, en 2007, ont été catastrophiques, car elles se faisaient sous l'emprise de critères bibliométriques inconséquents, inspirés de la tradition anglo-saxonne en sciences exactes.

Un aspect de ce système était représenté par la notion de publiant, qui à partir d'un référentiel constitué de manière opaque (la liste des revues), attestait de la qualité ou non du travail d'un laboratoire.

La dialectique entre l'individuel et le collectif trouve ici encore à s'illustrer, puisque le critère d'évaluation pris en compte était celui du support, et non celui du contenu. Peut-on juger la qualité d'une recherche individuelle à travers le profil de son support éditorial ? Support d'ailleurs souvent inadapté aux disciplines SHS, qui publient aussi des monographies.

L'évaluation des unités de recherche, quel que soit son cadre, doit être exclusivement une évaluation qualitative, et non pas quantitative.

Pour ce faire, il faut par exemple se donner les moyens d'avoir accès aux contenus de la production, et non pas se contenter de ses supports en faisant des pointages et des additions. L'accès aux contenus peut être ménagé par un ensemble de travaux publiés significatifs (anonymés, car il ne faut pas se tromper d'objectif, il s'agit d'évaluer les UR et les personnes) mis à la disposition des évaluateurs. Cela suppose un temps de lecture suffisant, et une analyse sur le fond de l'apport de l'activité de recherche de l'Unité à la discipline.

A l'inverse, peut-on dire, cette approche groupale, quantitative, irraisonnée de la production scientifique, n'a fait aucune

place à l'évaluation des corpus, des bases de données, des outils de la recherche, où s'expriment pourtant le mieux le travail collectif. Autant de domaines qui comptent d'ailleurs crucialement pour certaines disciplines, comme la nôtre, mais ne sont pas pris en considération dans une approche quantitative, qui repose essentiellement sur la notion de publiant.

Un travail de réflexion collective doit être engagé sur les principaux aspects de la question de la prise en compte des corpus dans l'évaluation scientifique, les critères qui doivent être retenus (indices de qualité, normes d'accessibilité, scientificité, terminologie, etc.), les préconisations qui doivent être formulées auprès des institutions qui ont en charge l'évaluation des UR.

### **Le rôle des fédérations de recherche**

La mission des fédérations de recherche est d'assurer la structuration et le développement d'un domaine scientifique. Il s'agit notamment : d'unir des compétences et des ressources ; de favoriser le développement de programmes scientifiques fédératifs ; d'aider à la production de connaissances, d'outils, de ressources ; de définir, en concertation avec la communauté scientifique, des thèmes de recherche dans le domaine concerné.

Cette fonction de valorisation de la recherche est évidemment déterminante, puisqu'elle permet de mettre en place des partenariats qui vont aider au financement de projets, qui vont permettre des manifestations scientifiques récurrentes, ou vont développer des outils qui serviront à l'ensemble des chercheurs de la communauté.

Là encore la dialectique individuel/collectif trouve à s'exprimer, et ces structures doivent être préservées puisque ce sont au bout du compte les seules qui ont une activité transversale dans une discipline.

### **Conclusion**

Dans le débat, qui s'appuie sur le constat d'un contexte négatif, il ne faut sans doute pas confondre en matière de réforme universitaire et scientifique, les finalités, les moyens et les méthodes, et au motif que les moyens ne sont pas à la hauteur et que les méthodes d'application de la réforme sont dans certains cas iniques. Ce qui compte c'est le contrôle de la réforme, et que ce qui sera mis en place pour la recherche soit effectivement déterminé par les acteurs de la recherche. Cela suppose un certain engagement individuel qui ne soit pas que de parole.

### **Loïc Depecker**

Étant donné le titre de notre réunion, je croyais venir à un colloque sur Saussure. Non, je plaisante. J'ai entendu tout à l'heure, à propos des intervenants de cet après-midi, que vous aviez souhaité inviter des personnes ayant une expérience de recherche particulière. Je ne sais si c'est mon cas et si je pourrai vous éclairer sur ces problématiques que nous vivons tous à notre façon. Je pense ici surtout à faire comprendre à nos jeunes étudiants la nature de notre discipline et les difficultés que l'on peut rencontrer quand on se lance dans l'aventure de la recherche. Je suis en tout cas ravi de me retrouver en milieu associatif, terrain fertile et expression de la société civile.

La question posée par l'Association des sciences du langage est stratégique. Elle pose la question de la recherche et des conditions de la recherche. Ferdinand de Saussure n'aurait sans doute pas répondu à un appel d'offres de l'ANR. Ceux qui sont familiers de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève auront remarqué que lorsqu'on sort de ce haut lieu saussurien, on se dirige, si l'on va tout droit, vers une petite colline située en pleine ville de Genève. Après avoir laissé les joueurs d'échecs géants sur la droite, on prend une venelle montante qui conduit, hors du fracas de la ville, vers un imposant manoir :

c'est le château des Saussure. Endroit providentiel dans l'orangerie duquel on a retrouvé en 1996 les fameux « manuscrits de l'orangerie ».

Avec la fortune dont Saussure bénéficiait de par sa famille et par son mariage, il n'aurait sans doute pas eu besoin de répondre à un quelconque appel d'offres. On retrouve dans ses papiers divers documents, dont des coupons de bourse, qui semblent montrer qu'il n'en oubliait pas pour autant de faire fructifier son patrimoine.

Grandeur et misère de la recherche donc, faite pour nous, plus modestes mortels, de quête incessante pour faire aboutir nos projets, et donc pour en établir le montage financier. Je suis fasciné, et je me tourne ici vers Sylvie Plane, présidente de la 7<sup>e</sup> section du Conseil national des universités (section des sciences du langage), par l'examen que nous faisons actuellement des dossiers de qualification aux postes de maîtres de conférences et de professeurs : il y a de la part de nombre de candidats une incroyable originalité, créativité, parfois génie. On voudrait prendre rendez-vous avec certains d'entre eux dans 10 ans. Il faut nous souvenir que notre recherche, que nous produisons librement, est notre créativité : au même titre qu'un écrivain exprime sa créativité en écrivant des romans ou des poèmes. Si l'on considère en soi-même l'ensemble des décisions et des circonstances qui ont fait que notre recherche a pris corps et qu'elle est ce qu'elle est, à partir d'étincelles créantes allumées par certains des maîtres et professeurs que nous avons eus, des rencontres que nous avons eu la chance de faire, il y a bien du hasard certes, mais il a aussi fallu beaucoup de détermination. Au fil des jours et des années, sans nous en rendre compte, une idée en l'air s'est transformée en une activité souvent dévorante, qui brûle tout et dans laquelle s'engloutit le total d'une vie. En regardant derrière nous, on ne peut qu'être surpris par les chemins empruntés. Il est passionnant de constater

que lorsqu'on a ouvert une porte, une autre s'entrebâille pour bientôt s'ouvrir. Je vous recommande, -je m'adresse ici à nos étudiants et doctorants-, sur la question de la créativité en général, la nouvelle de Balzac, *Le chef d'œuvre inconnu* ; et chez Zola, l'un de ses romans, peu lu, *L'œuvre*. C'est dire que je considère la recherche comme une œuvre. Mais une œuvre dont il faut soutenir en permanence les conditions de possibilité, de façon à pouvoir mettre en œuvre et mener au bout chacun des projets.

Je pourrai témoigner ici de mon expérience particulière, comme on me l'a demandé : je n'ai jamais pu véritablement donner essor à mes recherches, faute d'un financement adéquat. Ce n'est pas faute d'avoir envoyé maintes et maintes demandes. L'aventure s'est donc faite cahin-caha, au hasard des chemins. Sans doute parce que ma discipline, la terminologie, était nouvelle en tant que science et qu'elle était écartelée entre plusieurs autres disciplines. J'ai eu l'occasion de créer plusieurs prototypes, qui n'ont jamais pu arriver à réalisation définitive et qui errent quelque part dans le cyberspace. C'est pour cela en partie que je me suis reporté sur l'écriture d'articles théoriques. Pourquoi faire ou dessiner des projets dont on ne voit pas l'issue ?

La visée pratique, qui ne m'a cependant jamais quitté, m'a entraîné à créer deux associations. L'une, une société savante, la Société française de terminologie, qui a pour mission de « promouvoir et soutenir toute action en matière de terminologie et disciplines associées » (*Journal officiel* du 29 mai 1999). Nous essayons de développer la néologie scientifique et technique et de veiller, avec de multiples partenaires, à la sauvegarde des vocabulaires techniques et scientifiques, du français, mais aussi d'autres langues. Cela, dans un esprit absolument ouvert, sans crispation ni prise de position intempestive. Nous commençons à bénéficier d'une assez large audience, dont témoigne par exemple le colloque que nous avons organisé avec l'Académie nationale de médecine le 15 novembre 2012 : « Les

vocabulaires des sciences médicales, patrimoine et enjeux : applications en machine ». L'idée est de transformer cette structure en jeune pousse (*start-up*).

La seconde société s'appelle Planète Mime. Elle a pour but d'aider à pérenniser, en France et dans le monde, l'héritage artistique de Marcel Marceau (*Journal officiel* du 20 février 2008). Cela, en essayant en priorité de promouvoir les jeunes artistes.

Ainsi : d'un côté, la communication linguistique, avec la terminologie. De l'autre, la communication non linguistique, avec les arts du mime et du geste. Le silence est souvent un bon médiateur.

En ce qui concerne la terminologie, il s'est avéré progressivement indispensable de travailler avec l'entreprise, qui a d'immenses besoins en matière de maîtrise des langues, notamment pour la communication, la traduction, la diffusion, la vente des produits, la conquête des marchés. J'ai souvent été surpris dans nos milieux universitaires d'un sentiment, parfois, de méfiance vis-à-vis de l'entreprise. Nous formons bien des étudiants pour qu'ils puissent certes, s'épanouir, mais aussi pour qu'ils puissent s'adapter et trouver un emploi. L'un des symptômes de cette méfiance est que l'université a tendance à penser que c'est elle qui a à apporter à l'entreprise en matière de recherches. Alors que l'entreprise a aussi à apporter à l'université en matière d'innovation, de recherche et savoir-faire. Nous avons beaucoup de leçons à prendre de l'entreprise, ne serait-ce qu'en matière d'organisation. Je me bats actuellement pour essayer d'intégrer une entreprise dans un projet de recherches que je monte en ce moment au profit de mes étudiants, ce qui semble d'une grande complication : les projets que nous montons ordinairement intégrant assez rarement le savoir-faire de l'entreprise. C'est flagrant aujourd'hui dans le domaine de l'internet. Professeur dans un cursus professionnalisant, au dé-

partement de langues étrangères appliquées de l'Université de Paris III, je peux témoigner que travailler dans la perspective de l'entreprise n'oblitére nullement la formation générale que nous apportons à nos étudiants.

Mais ici, attention aux illusions. Je m'adresse ici à nos étudiants et doctorants : pensez bien que l'entreprise ne vous aidera pas pour vos beaux yeux, même pas pour l'estampille académique que vous êtes susceptibles de lui fournir et que souvent elle convoite. Elle ne travaillera avec vous, donc ne financera tel ou tel projet, que si elle y a intérêt. Je sais par expérience que c'est extrêmement long de convaincre une entreprise de financer un projet, surtout dans nos matières. Il faut véritablement tomber sur la bonne personne, qui comprend tout de suite. Même dans ce cas, cela peut prendre des années pour qu'il y ait concrétisation, car la prise de conscience de l'origine linguistique de certaines difficultés est souvent très longue. A contrario, il est souvent magique de voir entrer avec vous des ingénieurs de recherche et développement dans un projet, car l'entreprise met alors à votre disposition ses compétences et son organisation. Et aussi, sa manière de voir, souvent fertilisante pour nous.

Alors quelle proposition puis-je faire ici ? Celle de trouver son autonomie. Cette autonomie se construit et demande un lourd travail de gestion, d'organisation, de relations publiques. Je recommande à nos jeunes docteurs et doctorants de continuer à travailler dans leur laboratoire et leur équipe de recherche comme ils le font. C'est absolument fondamental : c'est de là qu'il faut partir et c'est toujours là qu'il faut revenir. Mais je leur recommande aussi de penser à créer leur propre entreprise. À vous d'en choisir la structure. J'ai eu pour ma part à traiter, quand je travaillais dans les services du Premier ministre, nombre de dossiers d'associations, qui me conduit à donner ce conseil : ne pas s'encombrer de charges fixes, c'est le meil-

leur moyen de sombrer. Nous avons aujourd'hui à notre disposition de superbes instruments de communication et de travail en synergie, dont l'internet et toutes les possibilités qu'offre cet outil : plus besoin véritablement de local, de bureau, ou d'autre charges, intenable quand le marché fléchit.

Il faut donc être ou se faire « chercheur entrepreneur ». C'est là aussi un moyen d'orienter sa recherche : vers des applications.

*Alain Rabatel*

**Saussure déposerait-il un projet ANR ?**  
Derrière le titre provocateur de la table ronde<sup>4</sup>, il y a une vraie question. Évidemment, la question porte sur le rhème, sur le sens qu'il y a à déposer des projets ANR, sur le sens que l'on donne à un pilotage de la recherche qui réduit ces organismes à des agences de moyens et à peser ainsi non seulement sur les thèmes de recherche (sur le *software*, si l'on peut dire) mais sur la structuration même du terrain, notamment sur le statut des personnels (le *hardware*).

### **1. Quel sens y a-t-il à s'interroger sur ce que Saussure aurait fait ?**

Mais avant de s'interroger sur ce point, questionner le thème (au sens fonctionnaliste de l'école de Prague) n'est pas sans intérêt. La question est à première vue sans objet, Saussure est mort, son époque est différente de la nôtre. Saussure, ayant si peu publié de son vivant, ne serait pas publiant, et comme il n'appartenait pas à une Unité de Recherche, il n'aurait pas d'existence officielle... En deuxième ana-

---

<sup>4</sup> Ce texte reprend ce que j'avais écrit pour la table ronde, que je n'avais pas eu l'occasion de présenter dans son ensemble. Je l'ai à peine modifié, j'ai juste tenu compte de certains éléments de la discussion pour mieux faire entendre mon point de vue. Je rappelle juste (comme je l'ai dit lors de la table ronde, puisque je parlais en dernier), que l'axe choisi, en anticipant autant qu'il était possible sur les interventions des collègues, ne signifie pas que je ne partage pas certaines des analyses qu'ils avaient déployées.

lyse, la question n'est pas dénuée de pertinence. Saussure est un fondateur, et donc la question est celle de savoir si l'ANR apporte des aides à l'émergence d'innovations radicales ou sinon radicales, du moins importantes. Certes, la science ne se réduit pas à des innovations, à des avancées, mais enfin, la question vaut d'être posée, même si je n'ai pas les éléments qui me permettent d'y répondre. Peut-être d'autres collègues ont-ils ces informations ? Peut-être serait-il bon d'aller les chercher, tant il est vrai que les institutions étatiques répugnent à se voir évaluées. Enfin, il y a un autre enjeu à se poser la question de savoir ce que ferait Saussure. Car, comme l'ont montré de récents travaux (voir le livre de Francis Gandon, *La morale du linguiste. Saussure entre Affaire Dreyfus et massacre des Arméniens* (Lambert Lucas, 2011)), Saussure, comme d'autres grands linguistes, ne s'est pas désintéressé de la chose publique, comme tant d'autres avant et après lui, tels Bréal et Benveniste<sup>5</sup>. Bref, ce que la vie de Saussure nous dit, c'est que le linguiste ne se cantonne pas à son laboratoire et qu'il ne dédaigne pas de descendre dans l'agora<sup>6</sup>. Il ne s'agit donc pas de s'interroger sur ce que nos ancêtres feraient, mais de penser à partir d'eux, et, si l'on ose dire, à leur exemple...

### **2. Eviter de faux débats**

J'en viens au cœur de la question. Je précise qu'ici je ne parle pas au nom du bu-

---

<sup>5</sup> Voir les deux récents numéros de *Langages* 182 et 185 ainsi que les dernières publications, ces deux années passées, de Benveniste ou sur ses inédits.

<sup>6</sup> Pas de savoir assuré sans se *retirer* de l'agora, sans en passer par le laboratoire dont on aura fermé soigneusement les portes pour avoir le temps tout simplement de penser et de monter, parfois pendant de très nombreuses années, des expériences jusqu'à ce qu'on ait accumulé un savoir assez fin et spécialisé. Mais en même temps, [...] impossible d'en *rester* au laboratoire. À peine entré dans le silence des enceintes, il faut en ressortir pour convaincre d'autres collègues, pour intéresser des financeurs, des industriels, pour enseigner les étudiants, satisfaire l'appétit de connaissance du public. [...] les savants ne peuvent rester ni dans la foule ni entre eux. (Latour 2010 : 163)

reau de l'ASL. Je ne voudrais pas que l'on interprète la question initiale du texte d'appel de la table ronde comme une façon indirecte d'afficher unilatéralement une éthique de conviction qui passerait par la défense bec et ongles des libertés individuelles du chercheur et opposerait ces libertés aux démarches collectives qui seraient par nature asservissantes, déresponsabilisantes. Sur ces points, je partage fortement l'analyse de Weber. Comme il le disait dans *Le savant et le politique* (1919), ces deux éthiques gagnent à être articulées. Or c'est trop peu souvent le cas : l'éthique de conviction est alléguée pour refuser de passer des compromis (rebaptisés compromissions), tandis que l'éthique de responsabilité est invoquée par ceux qui acceptent de se salir personnellement les mains au nom d'un certain intérêt général. Une telle opposition condamne à avoir les mains sales ou à être « sans mains ». Par conséquent, il n'est pas dans mon propos de plaider pour le splendide isolement du chercheur, pour des recherches centrées uniquement, tout au long d'une vie, sur un seul objet, de façon obsessionnelle voire autiste, même si un chercheur ne peut pas ne pas être fortement préoccupé par les questions qui le tarabustent. Cette précaution initiale me semble importante pour éviter les faux débats. On a évidemment besoin de recherches collectives, à l'initiative des chercheurs, de collectifs informels, d'unités de recherches, d'établissements ou de l'État. Tout cela est indispensable, légitime à la condition de ne pas déséquilibrer les choses, soit par les agences pour la recherche, soit par les politiques d'évaluation. Il est vrai qu'il est plus facile d'évaluer les politiques d'institutions, plus légitime aussi, a priori. Mais pourtant, cela ne devrait pas conduire à minorer comme c'est trop souvent le cas les travaux personnels ou des initiatives personnelles.

### **3. De quoi l'ANR est-elle le nom ? De son dévoiement en tant qu'instrument au service de la précarisation**

J'en viens à la partie rhématique de la question. On ne peut y répondre sans faire d'abord un état des lieux et sans tenter de dégager sur cette base les enjeux de ce qui va au-delà de la question, ou plutôt qui donne à la question sa véritable fonction d'interpellation. De quoi donc l'ANR est-elle le nom ? Isabelle Bruno a très opportunément rappelé les logiques de management libéral de la recherche qui ont été décidées au niveau européen, après Bologne et Lisbonne. En sorte que la question qui se pose n'est pas propre à la France, elle concerne nombre de pays d'Europe (qu'on se rappelle l'initiative de Liège « Pour des universités à la hauteur de leurs missions », l'an passé) et elle touche aussi les autres continents que l'Europe (je pense aux initiatives pour une *slow science* qui avaient été prises en mai-juin 2011 et qui nous avaient valu des échanges, entre R. Nicolai, M. Arrivé, H. de Chanay et d'autres. Le débat avait été intéressant, parce que ce mouvement n'est pas cantonné à la recherche, il a touché les villes, la nourriture (*slow food vs fastfood*) et renvoie ainsi à un mal commun qui ronge tous les secteurs d'activité (Rabatel 2011). Bref, et c'est une première conclusion, la recherche n'est pas isolée du mouvement général qui pousse à travailler vite, à redéfinir le travail et les postes de travail, les statuts, par rapport à des projets, à faire pression sur le travail et les statuts par une succession d'évaluations (auto ou hétéro-évaluations, évaluations internes ou externes, la liste n'est pas exhaustive).

Comment caractériser plus précisément cette tendance, dans le domaine de la recherche ? Je ne dois pas dépasser le délai qui m'est imparti, c'est pourquoi je vais centrer mon propos sur un point qui me semble très problématique, celui des jeunes chercheurs ou candidats enseignants chercheurs qui, précisément, ont tant de peine à entrer dans la carrière..., au sens professionnel du terme. Je n'ignore pas que l'ANR est autre chose qu'une agence de moyens, qu'elle a évolué, que les programmes blancs, par exemple, permettent

aux chercheurs (jeunes ou moins jeunes) de développer des projets originaux. Comme je crois deviner les axes qu'au moins S. Plane et F. Neveu vont présenter dans leur intervention, je vais traiter de l'ANR à partir de son rôle dans la stratégie de l'économie de la connaissance qu'a évoquée I. Bruno. Je dis d'emblée quelle sera ma conclusion, au-delà des réponses factuelles que j'évoquerai : il faut se battre pour faire évoluer l'ANR, pour faire en sorte qu'elle ne joue plus de rôle dans la déstructuration du tissu de la recherche et qu'elle s'occupe des grandes orientations ou impulsions à donner aux recherches collectives. Pour cela, il faut d'abord mesurer les répercussions négatives qu'entraîne la sujétion de l'ANR à l'économie de la connaissance...

Je choisis donc cette question parce qu'elle est d'une part sous-estimée, d'autre part à la croisée de problèmes d'injustice sociale et d'efficacité et que, comme je l'ai dit, elle touche au cœur des métiers, faisant courir des risques généralisés au fonctionnement harmonieux de la recherche (autant qu'il peut l'être dans un monde qui ne l'est pas particulièrement...). Je n'ai pas le temps de développer trop cet aspect, mais je voudrais renvoyer à la lecture d'un opuscule très utile, et très bien fait, signé par le collectif P.E.C.R.E.S. (Pour l'Etude des Conditions de travail et de Recherche dans l'Enseignement Supérieur), groupe formé de quatre chercheurs chargés d'exploiter une enquête nationale sur la précarité à la demande d'une intersyndicale rassemblant nombre de syndicats de la FSU, de l'UNSA, du SGEN, de SUD, de la CGT, de la CFTC, de l'UNEF et de SLR et SLU, la liste est incomplète) dont les résultats ont été publiés en avril 2011, dans le livre Recherche précarisée, recherche atomisée, chez Raisons d'Agir. Le titre dit tout, de la précarisation des personnels aux risques d'atomisation des recherches. La précarisation<sup>7</sup> touche d'abord les jeunes –

<sup>7</sup> Ces précaires, ce sont nos vacataires d'enseignements, moniteurs, doctorants allocataires, ATER, postdocs.

et parmi eux, davantage les femmes que des hommes –, avec des salaires indignes, un quart du million de précaires, dans nos secteurs, gagnant moins de 1200 euros par mois. Les CDD de vacataires, d'intérimaires ne sont plus seulement une variable d'ajustement ou un sas vers l'emploi permanent, ils sont une arme contre les CDI et la notion d'emploi permanent. Le nombre de précaires ne cesse d'augmenter, celui des emplois fixes de baisser (je parle en valeur relative, qui seule est significative des évolutions sur la durée. Or il se trouve que le développement des emplois précaires est fortement encouragé par l'ANR, créée en 2005, ainsi que par la LRU élaborée en 2007. La précarisation grossit, l'externalisation de certaines activités aussi, la norme des emplois scientifiques est redéfinie autour des notions de projets, et les finalités de la recherche s'en trouvent réorientées, tandis que nombre de personnels tombent dans l'invisibilité et sont soumis au bon vouloir des employeurs (P.E.C.R.E.S. 2011 : 82ss-90). C'est tout cela que l'on alimente en faisant des projets ANR, quelles que soient ses intentions, du moins sous les formes actuelles. Il me semble que cela mériterait d'être mieux connu (P.E.C.R.E.S. 2011 : 26-34). Bref, à la question De quoi l'ANR est-elle le nom ?, je réponds que c'est un cheval de Troie pour casser une conception historique de la recherche publique héritée de la résistance. Il ne s'agit pas ici d'idéaliser le temps passé, ni de minorer ce qui a pu être fait dans le domaine de l'université. Dans la continuité des idéaux de la résistance, Joliot Curie avait aligné le statut des chercheurs, très précaire, à cette époque, sur celui des universitaires. Aujourd'hui, on déséquilibre la proportion entre précaires et postes permanents. J'entends bien que d'aucuns rétorqueront que cette vision est passéiste. Encore une fois, je ne veux rien idéaliser. Il me semble qu'il serait bon que les collègues prennent la mesure des évolutions en cours. Pour cela, je ne peux que renvoyer, concernant les évolutions du management dans l'éducation nationale, l'enseignement su-

périeur et la recherche française, à Laval 2009, This Saint Jean et Saint Jean 2009 ainsi que Cassin 2009. Bref, voilà à quoi sert, en tant qu'agence de moyens, l'ANR. Elle ne se réduit certes pas à cela, F. Neveu a bien montré combien grâce notamment à ses interventions, il a permis que des programmes de recherche innovants concernent les sciences du langage. Il ne s'agit bien évidemment pas de rejeter cette dimension. Ni de refuser, comme je l'ai dit initialement, la nécessité et la légitimité d'une politique de la recherche qui trace des perspectives. Oui à cette politique, mais non, mille fois non au dévoiement de cette politique.

Donc, à titre personnel, je résiste fortement à tout ce qui relève de la bureaucratisation galopante de la recherche (projets, rapports d'étape, bilans), dont on ne sait toujours à quoi ils servent puisque ni les évaluations ni les évaluateurs ne sont évalués... Et surtout, il me semble qu'il faudrait refuser le rôle d'agences de moyens que l'Etat a fait jouer à l'ANR dans le cadre de la RGPP sous les précédents gouvernements. Ces questions ont été soulevées lors des Assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il reste à souhaiter qu'avec la MAP (Modernisation de l'Action Publique), ces dérives soient fortement rectifiées. Vous aurez remarqué que les discussions actuelles, qui portent sur le remplacement de l'AERES, qui n'était certes pas sans défauts, ne semblent pas porter frontalement sur l'ANR ni sur la LRU... Cela a été dit, y compris dans le rapport Le Déaut ou lors des Assises. Nous verrons ce qui en ressortira, les informations sont trop fluctuantes pour porter un jugement, mais suffisantes pour que les craintes ne soient pas toutes levées...

#### **4. D'une réponse factuelle à une réponse plus politique**

Voilà pourquoi en conclusion je voudrais répondre à la question initiale et faire quelques propositions :

- Et moi, déposerai-je un projet ANR ?  
Outre que je ne l'ai jamais fait, ni n'ai

participé à un projet ANR, ce qui ne m'a pas empêché d'avoir de production scientifique, je ne compte pas déposer de projet ANR dans le futur. Et j'espère pouvoir continuer à faire mes recherches activement, avec nombre de contacts et de collaborations tous azimuts, en essayant d'aider les jeunes et moins jeunes à accéder à la visibilité. J'ai conscience que ma réponse est facile. En fait, ce n'est pas ma réponse qui est facile, c'est ma situation : je suis plutôt en fin de carrière, plutôt sollicité, je n'ai donc pas de problèmes de publication, je ne suis pas responsable d'une unité de recherche, et ne suis donc pas soumis à l'urgence de trouver des crédits de fonctionnement. Évidemment, si j'étais dans cette situation, je n'écarterai pas la possibilité de déposer un projet ANR. Et j'essaierai aussi de traiter les vacataires correctement (le livre du collectif P.E.C.R.E.S. montre que ce n'est pas toujours le cas) en ayant à cœur, par tous les moyens, de pérenniser les emplois. On retrouve ce que je disais sur l'articulation entre éthique de conviction et éthique de responsabilité. On ne peut pas ignorer le monde tel qu'il est, on gère les contradictions comme on peut. C'est pourquoi ma réponse ne peut se limiter à dire que je ne déposerai jamais de projet ANR. Ce serait trop facile. Cela dit, tout en comprenant qu'on soit amené à le faire, je crois qu'on ne peut se borner à prendre acte du monde tel qu'il est. Raison de plus pour que ce soit collectivement que l'on propose des modes alternatifs de pilotage de la recherche qui ne fassent pas violence aux chercheurs.

- Aussi il me semble indispensable que nous puissions disposer d'une Agence nationale de la Recherche qui ne se dévoie pas plus dans ce rôle d'agence de moyens. J'ajoute que ce souhait, qui concerne l'ANR, voudrait englober toutes les institutions concernées par la politique de créations de postes dans

l'enseignement supérieur et dans la recherche...

- J'appelle à mettre un frein à la bureaucratisation de la recherche et aux conceptions bureaucratiques et managériales de l'évaluation, à un discours sur l'excellence qui s'accommode fort bien de ces dysfonctionnements.
- J'appelle aussi à des modes d'évaluation des chercheurs ou de leurs projets personnels qui ne donnent pas systématiquement la prime aux recherches ou projets qui s'inscrivent dans des projets ANR ou des projets d'établissement : car les découvertes sont autant le fait de travaux répondant à des appels à projet que des appels qui naissent des nécessités internes des recherches, que n'importe quelle institution d'État, la plus parfaite soit-elle, est bien incapable d'entendre. L'État et les organismes d'État en charge de l'organisation et du développement de la recherche devraient avoir comme objectif de tendre de façon obstinée vers l'équilibre dans les formes d'aide aux processus de recherche. C'est aussi une façon, du point de vue même de l'État, de conjuguer éthique de conviction et éthique de responsabilité, justice et efficacité.

Alain Rabatel, 18 janvier 2013

### Références bibliographiques

- Adam J.M. et Laplantine C., (éds.) 2011, *Les notes manuscrites de Benveniste sur la langue de Baudelaire*. Semen 33.
- Benveniste E., 2012, *Derniers leçons. Collège de France (1968-1969)* Édition établie par I. Fenoglio et J.-C. Coquet. Paris, Hautes Études, Éditions du Seuil.
- Laplantine C., 2012, « Faire entendre Benveniste », *Acta Fabula*, <http://www.fabula.org/revue/document7280.php>.
- Cassin B., 2009, « L'Etat schizophrène, Dieu et le nous raisonnable », p. 351-371, in : Gori R., B. Cassin B., Laval

C. (éds.), *L'appel des appels. Pour une insurrection des consciences*, Paris, Mille et une nuits.

Gandon F., 2011, *La morale du linguiste. Saussure entre Affaire Dreyfus et massacre des Arméniens*. Limoges, Editions Lambert Lucas.

*Langages* 182, 2011.

*Langages* 185, 2012.

Latour B., 2010, *Cogitamus. Six lettres sur les humanités scientifiques*. Paris, Éditions de la Découverte.

Laval C., 2009, « La réforme managériale et sécuritaire de l'école », p. 153-168, in : Gori R., Cassin B., Laval C. (éds.), *L'appel des appels. Pour une insurrection des consciences*, Paris, Mille et une nuits.

Rabatel A., 2011, « La levée progressive du tabou des responsabilités socio-professionnelles dans les suicides en lien avec le travail à France Télécom, de fin août à octobre 2009 », *Questions de communication* 20, p. 175-198.

This Saint Jean I., This Saint Jean M., 2009, « Réforme ou assassinat de la Recherche et de l'enseignement supérieur ? », p. 169-182, in : Gori R., Cassin B., Laval C. (éds.), *L'appel des appels. Pour une insurrection des consciences*, Paris, Mille et une nuits.

## Soutenances de thèses

*Des « caricatures de Mahomet » à la construction stéréotypique des identités. Une analyse de discours de débats télévisés allemands et français*

Thèse soutenue publiquement par **Ida Hekmat**, le 7 décembre 2012, à l'**Université Lumière Lyon 2**.

**Centre de recherche** : Laboratoire ICAR, UMR 5191

### Membres du jury :

Alain RABATEL, Professeur à l'Université Lyon I (Directeur)

Marie-Hélène PERENNEC, Professeure émérite à l'Université Lumière Lyon 2 (Directrice)

Ruth AMOSSY, Professeure émérite à l'Université de Tel-Aviv (Rapporteuse)

Odile SCHNEIDER-MIZONY, Professeure à l'Université de Strasbourg (Rapporteuse)

Johannes ANGERMÜLLER, Professeur à l'Université de Warwick (Examineur)

Dominique MAINGUENEAU, Professeur à l'Université Paris IV (Président).

**Mention obtenue** : Très honorable avec les félicitations du jury

Cette thèse s'inscrit en sciences du langage dans le domaine de l'analyse de discours et utilise les outils de l'analyse de discours en interaction et de l'analyse argumentative. Elle vise à interroger, en les comparant, les modes discursifs de construction de l'islam « dans les discours télévisés en France et

en Allemagne. La démarche est guidée par l'idée que le discours sur *l'autre* est intimement lié au discours sur le *même*, les deux étant construits en interaction. Le corpus d'étude, sélectionné parce qu'il autorise l'analyse contrastive, est constitué de débats télévisés français et allemands, diffusés en 2006 et traitant des « caricatures de Mahomet », publiées en 2005 au Danemark. Nous interrogeons d'abord les modes de traitement des « caricatures » en discours : la façon dont ils sont montrés, nommés, re-présentés montre que les dessins sont des *pré(-)textes* à débattre. Ce sont les identités collectives du même et de l'autre qui constituent l'enjeu principal des débats. Nous abordons leur analyse à travers le concept de stéréotype, dont nous pointons la pertinence (rarement mise à profit dans les études sur l'image » médiatique de l'islam) et dont nous déployons les présupposés, mettant en avant le fait que les deux collectifs sont construits en miroir l'un par rapport à l'autre. À travers l'analyse d'un faisceau de marques renvoyant à la construction stéréotypique des identités collectives (nominations identitaires, chrononymes, anthroponymes, formules), nous soulignons le fait que le discours stéréotypant parle aussi bien de son objet que du sujet (ici collectif) qui le dit. Ainsi, cette thèse montre la fécondité d'une analyse contrastive permettant une saisie fine des phénomènes discursifs, elle met à profit une inter-sous-disciplinarité raisonnée tout en montrant la fécondité descriptive et théorique du concept de stéréotype.

# COLLOQUES

## Colloques à venir

**19 - 20 avril 2013**

Paris

L'occupation des sols de Jean Echenoz : un défi pour les traducteurs ?

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1187>

**22 - 26 avril 2013**

Campinas (Brésil)

III<sup>e</sup> Colloque International Marqueurs Discursifs dans les Langues Romanes

[http://www.iel.unicamp.br/evento/marcadores\\_enunciacao/index.php?cd=1&lang=fr](http://www.iel.unicamp.br/evento/marcadores_enunciacao/index.php?cd=1&lang=fr)

**23 - 24 avril 2013**

Riga (Lettonie)

Langue pour une communication internationale

<http://www.assoc-asl.net/www.lu.lv/lincs2013/>

**13 - 14 mai 2013**

Bordeaux

Structure Informationnelle et Changement Linguistique

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1185>

**27 mai 2013**

Utrecht (Pays-Bas)

Secondary Predication in Formal Frameworks

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1198>

**30 - 31 mai 2013**

Paris

Modèles et modélisation dans les sciences du langage

<http://www.univ-paris3.fr/16emes-rencontres-jeunes-chercheurs-rjc-2013--178384.kjsp>

**30 mai - 1 juin 2013**

Aix-en-Provence

PAC 2013: Spoken English Corpora: from annotation to interphonologies

<http://www.lpl.univ-aix.fr/~PAC2013>

**13 - 15 juin 2013**

Sherbrooke (Canada)

L'écriture experte : enjeux sociaux & scientifiques

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1225>

**20 - 21 juin 2013**

Barcelone (Espagne)

JeNom 5: Eventualities beyond verbs

<http://parles.upf.edu/llocs/glif/pub/jenom5/>

**21 juin 2013**

Sables d'Olonne

Mixeur : Méthodes mixtes pour l'analyse syntaxique et sémantique du français

<http://www.labri.fr/perso/retore/mixeur/>

**23 - 28 juin 2013**

Île de Berder

École d'été « Grammaire Expérimentale »

<http://experimentalgrammar.wordpress.com/>

**27 - 28 juin 2013**

Paris

Vingt-sixièmes Journées de Linguistique d'Asie Orientale

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1184>

**1 - 3 juillet 2013**

Nantes

Réseau Français de Phonologie 2013 (RFP 2013)

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1243>**1 - 6 juillet 2013**

Paris

École d'été « Linguistique diachronique et reconstruction : méthodes, acquis, avancées récentes »

<http://sites.google.com/site/lingdia2013/>**5 - 16 août 2013**

Düsseldorf (Allemagne)

École d'été en logique langage et information (ESSLI 2013)

<http://stus2013.loriweb.org/>**21 - 23 août 2013**

Paris

Phonétique, Phonologie et contact de langues

<https://sites.google.com/site/ppcpinterspeech2013/home>**29 - 31 août 2013**

Lausanne (Suisse)

L'enseignement du français à l'ère informatique

<http://www.hepl.ch/airdf>**9 - 11 septembre 2013**

Natal (Brésil)

Journée Internationale Ferdinand de Saussure et les Études Linguistiques Contemporaines

[http://cchla.ufm.br/eissaussure/index\\_fr.html](http://cchla.ufm.br/eissaussure/index_fr.html)**12 - 14 septembre 2013**

Helsinki (Finlande)

Cognitive, typological and functional approaches

<http://www.linguistics.fi/subject/index.html>**octobre 2013**

Alger (Algérie)

Logos, Ethos, Pathos à la croisée des corpus

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1203>**30 septembre - 4 octobre 2013**

Aix-en-Provence

4<sup>th</sup> summer school on « Speech Production and Perception: Speaker-Specific Behavior? »<http://summerschool13.sciencesconf.org/>**23 - 26 octobre 2013**

Hangzhou (Chine)

The 4<sup>th</sup> International Conference on Multicultural Discourses<http://www.shixu.com/institute-conference/index.asp>**25 - 26 octobre 2013**

Paris

L'acquisition des expressions référentielles : perspectives croisées

<http://www.univ-paris3.fr/l-acquisition-des-expressions-referentielles-perspectives-croisees-aeref-2013--194128.kjsp>**28 - 30 octobre 2013**

Mexico (Mexique)

Le Dictionnaire : Néologie, Langues de Spécialité, Informatique

<http://www-ldi.univ-paris13.fr/DicFR/>**5 - 7 novembre 2013**

Nancy/Paris

5<sup>e</sup> colloque international ALIENTO<http://www.msh-lorraine.fr/actualites/details/article/aliento-appel-a-communications-call-for-papers-llamada.html>

**9 novembre 2013**

Cluj-Napoca (Roumanie)

L'oral : formes émergentes, corpus et modélisations

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1268>

**13 novembre 2013**

Nancy

Journée NeQ 2013 (Notions en Questions en didactique des langues) Les Corpus

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1174>

**13 - 15 novembre 2013**

Grenoble

Premières rencontres phraséologiques : La phraséologie : des collocations aux séquences figées.

<http://phraseo2013.u-grenoble3.fr/>

**19 - 21 novembre 2013**

Ma'an (Jordanie)

International Conference on Linguistics (ICL): Petra I

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1269>

**3 - 6 décembre 2013**

Kénitra (Maroc)

Les technolèctes / langues spécialisées en contexte plurilingue: corpus, description et usages sociaux

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1173>

**4 décembre 2013**

Cergy-Pontoise

Le numérique dans les pratiques d'écriture créative à l'université. Quelle place ? Quels enjeux ? Quelles perspectives d'avenir ?

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1245>

**13 décembre 2013**

Leeuwarden (Pays-Bas)

Morphology Meeting 2013

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1210>

**6 - 7 février 2014**

Fribourg (Suisse)

Negotiating methodological challenges in linguistic research

<http://irg2014.org/>

**20 - 21 mars 2014**

Nice

Poésie, méthodes et nombre

<http://bcl.unice.fr/poesie-methodes>

**3 - 4 avril 2014**

Lyon

Les pronoms personnels : approches linguistiques et stylistiques

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1196>

**11 - 13 juin 2014**

Paris

Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles (JADT)

<http://jadt.org/>

## Colloques récents

**6 - 7 décembre 2012**

Padoue (Italie)

Pratiques communicatives de la médiation

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1260>

**7 décembre 2012**

Paris

Annotation syntaxique de corpus oraux

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1223>

**12 - 13 décembre 2012**

Mostaganem (Algérie)  
Projets de formation et montage de dispositifs éducatifs  
<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1237>

**13 - 15 décembre 2012**

Paris  
Traduction et innovation  
<http://www.univ-paris-dide-rot.fr/TransInov/page.php?np=welcome>

**10 - 11 janvier 2013**

Montpellier  
Gestion de minorités linguistiques dans l'Europe du XXI<sup>e</sup> siècle  
<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1219>

**18 janvier 2013**

Caen  
La culture commune : nouvelles données, nouvelles perspectives  
<http://www.crisco.unicaen.fr/La-culture-commune-nouvelles.html>

**18 janvier 2013**

Paris  
Archives et manuscrits de linguistes  
<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1125>

**25 - 26 janvier 2013**

Nanterre  
Sens attendu/inattendu dans les langues  
<http://anglais.u-paris10.fr/spip.php?article1829>

**28 - 30 janvier 2013**

Toulouse  
The logic of the lexicon  
<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1250>

**6 - 8 février 2013**

Osnabrück (Allemagne)  
Nouvelles perspectives en sémantique lexicale et en organisation du discours  
<http://www.emolex.eu>

**16 février 2013**

Paris  
1913-2013 : Problèmes et enjeux linguistiques de la reconstruction d'un corpus saussurien  
<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1170>

**22 février 2013**

Paris  
Computational approaches to morphological complexity  
<http://www.surrey.ac.uk/englishandlanguages/research/smg/>

**22 - 23 février 2013**

Paris  
Third 'Paris-Hamburg Ontology Workshop'  
<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1247>

**28 février - 1 mars 2013**

Paris  
Journées LSALAA 2013  
<http://www.umr7023.cnrs.fr/Programme-Journees-LSALAA-2013.html>

**3 mars 2013**

Tel Aviv (Israël)  
Usages rhétoriques et politiques des formules  
<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1206>

**15 mars 2013**

Paris  
Du terrain aux théorisations  
<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1169>

**19 mars 2013**

Paris

Qu'est-ce qu'un texte ?

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1199>

**20 - 22 mars 2013**

Marseille

Identités, langages et cultures d'entreprise :  
La cohésion dans la diversité ?

<http://geml.eu/colloque/colloque-2013/>

**22 mars 2013**

Paris

Les discours institutionnels en confrontation

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1178>

**12 - 13 avril 2013**

Tozeur (Tunisie)

L'humour dans le bassin méditerranéen:  
contacts linguistiques et culturels

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1217>

**22 - 23 mars 2013**

Metz

Variation, invariant, variété

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1228>

**21 - 23 mars 2013**

Cachan

Domaines, territoires et frontières en anglais de spécialité

[http://www.geras.fr/dossiers/cat.php?val=37\\_colloque+2013](http://www.geras.fr/dossiers/cat.php?val=37_colloque+2013)

**28 - 29 mars 2013**

Paris

Initiative Corpus de référence du français 2

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1190>

**29 mars 2013**

Grenoble

Pratiques langagières et idéologies linguistiques au Canada. Quelle sociolinguistique pour quels terrains ?

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1172>

**29 mars 2013**

Nanterre

La ponctuation : perspectives historiques et sémiotiques

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1191>

**4 - 5 avril 2013**

Paris

How do we know what happens ?

<http://www.institutnicod.org/seminaires-colloques/colloques/how-do-we-know-what-happens/>

**5 avril 2013**

Paris

DoScila 2013

<http://www.clillac-arp.univ-paris-diderot.fr/evenements/doscila/index>

**8 avril 2013**

Paris

Variation, changement, émergence :  
l'apport de la Théorie des Systèmes Dynamiques

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1204>

**11 - 12 avril 2013**

Nancy

Paradigmes et concepts pour une histoire de la linguistique romane

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1232>

**11 - 12 avril 2013**

Lille

Identité et paradoxe

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1265>

**13 avril 2013**

Paris

Sorbonne Nouvelle University Graduate  
Linguistics Symposium

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1193>

**13 avril 2013**

Paris

L'analyse du discours : corpus, méthodes,  
concepts

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1278>

**17 - 18 avril 2013**

Chicago (USA)

Workshop on Sound Change Actuation

<http://lucian.uchicago.edu/blogs/phonlab/sound-change-actuation/>

**18 - 20 avril 2013**

Marrakech (Maroc)

Interpréter selon les genres

4th International Conference Grammar &  
Corpora 2012

<http://www.assoc-asl.net/index.php?module=colloques&id=1230>

## PUBLICATIONS

### Ouvrages

Achard-Bayle Guy, *Si quelque chat faisait du bruit... Des textes (aux discours) hybrides. Essais de linguistique textuelle et cognitive*, Université de Lorraine - CREM, 2012, 294 p. (coll. Recherches linguistiques ; 33).– ISBN 978-2-209498-08-9.

Anscombre Jean-Claude, Darbord Bernard, Oddo Alexandra, *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes*, Armand Colin, 2012, 456 p. (coll. Recherches).– ISBN 978-2-200-27732-1.

Arabyan Marc, *Des lettres de l'alphabet à l'image du texte. Recherches sur l'énonciation écrite*, Limoges, Lambert-Lucas, 2012, 300 p.– ISBN 978-2-35935-055-5.

Aubry Laurence et Turpin Béatrice (dir.), *Victor Klemperer. Repenser le langage totalitaire*, Paris, CNRS Éditions, 2012, 349 p.– ISBN 978-2-271-07312-9.

Laurence Aubry, Béatrice Turpin : *Introduction : Penser le langage totalitaire aujourd'hui*

Victor Klemperer : *quelques repères chronologiques*

*Abréviations utilisées*

#### **PREMIÈRE PARTIE : Genèse, circulation et définition d'un concept**

Jean-Pierre Faye : *Langages totalitaires, la crise, la guerre*

Jean-Luc Evard : *L'intelligence totalitaire. Brève contribution à sa généalogie*

Bernard Lamizet : *Sémiotique du totalitarisme*

Béatrice Turpin : *Sémiotique du langage totalitaire*

#### **DEUXIÈME PARTIE : Discours et violence**

Ruth Amossy : *Les avatars du « raisonnement partagé » : langage, manipulation et argumentation*

Roselyne Koren : *Langage et justification implicite de la violence : le cas de l'« amalgame »*

Philippe Breton : *Paroles et silences des exécuteurs de masse*

Alicja Kacprzak : *La propagande totalitaire et ses instruments discursifs (le cas de la calomnie et de l'invective)*

#### **TROISIÈME PARTIE : Aliénation du sujet et mise en scène**

Laurence Aubry : *Paradoxalité de la langue et travail d'écriture*

Françoise Samson : *L'usage de la lettre dans LTI de Victor Klemperer*

Christiane Rousseaux-Mosettig : *Le balancier de Viktor Klemperer*

William Augusto Menezes : *Discours et action du parti d'extrême droite au Brésil dans l'ère Vargas : stratégies identitaires et rumeur politique*

#### **QUATRIÈME PARTIE : Stratégies discursives et faits de langue**

Joëlle Réthoré : *Totalitarismes : quand les symboles cessent de croître*

Gabriela Patino-Lakatos : *Dimension pragmatique de la métaphore : discours politique, référence et monde*

Paul Danler : *Les stratégies discursives dans le discours totalitaire : une perspective morphosyntaxique.*

Evelyne Guzy-Burgman : *La langue du jihad à la lumière de LTI : une approche rhétorique.*

Marc Bonhomme : *Rhétorique de l'aphorisme et discours totalitaire.*

#### **CINQUIÈME PARTIE : Résistances**

Christelle Reggiani : *Politique de la représentation. La manipulation politique au prisme du discours littéraire*

Sjef Houppermans : *Prendre ses distances*

Emmanuelle Danblon : *Le langage totalitaire et la rhétorique. Un tragique avatar de la modernité ?*

Alice Krieg-Planque : *Dictionnaires, glossaires et lexiques militants : pratiques profanes de la critique du langage politique*

Ida Lucia Machado : *Olga : une femme offerte en « cadeau » aux nazis par un président brésilien.*

**Blanchet Philippe et Messaoudi Leila (dir.), *Langue française et plurilinguisme dans la formation universitaire et l'insertion professionnelle des diplômés marocains en sciences et technologies*, Fernelmont (Belgique), E.M.E. Editions, 2013, 274 p.– ISBN 978-2-8066-0995-3.**

Ph. Blanchet et L. Messaoudi : *Introduction*

L. Messaoudi : *Contexte sociolinguistique du Maroc*

H. El Amrani : *Enquêtes quantitatives sur les diplômés (scientifiques) marocains, sur les emplois dans les secteurs correspondants, sur les taux d'insertion au Maroc*

R. Belhaj : *Le français : une langue au service du management*

J.-M. Eloy : *Terminologie et technolecte : un cadrage anthropo-sociolinguistique*

L. Messaoudi : *Technolectes savants, technolectes ordinaires : quelles différences ?*

**Études de terrain (enquêtes et résultats)**

M. Y. Sibenali : *Langue française et insertion professionnelle : le cas du Technolecte bancaire au Maroc*

I. Ghoummid : *Enquête dans le secteur des assurances*

M. Benameur : *Enquête : Quelle place occupe la langue française dans le recrutement et dans les communications professionnelles des entreprises privées de Kénitra ?*

M. Haouza : *Le français dans la formation professionnelle*

M. Haouza : *Le français dans la production industrielle*

El Elmehdi Sandadi : *Langue Française et Insertion Professionnelle : Les Diplômés Scientifiques au Maroc et en France, le cas du corps paramédical*

M. Haidar : *Le français et l'insertion professionnelle : l'exemple du secteur automobile*

H. Mzioud : *Enquête auprès d'enseignants universitaires*

I. Ghoummid : *Enseignement et usages du français à l'université marocaine. Le cas de la filière « Economie et gestion »*

Conclusions : perspectives didactiques

M. Haidar : *Propositions pour l'enseignement du français à l'université marocaine à destination des étudiants de la filière « Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Univers ».*

**Boré Catherine et Calil Eduardo, *L'école, l'écriture et la création. Études françaises et brésiliennes*, Academia, 2013, 273 p. (coll. Sciences du langage : Carrefours et points de vue ; 7).– ISBN 978-2-8061-0095-5.**

**Boyer Henri et Penner Hedy (dir.), *Paraguay bilingue, El Paraguay bilingüe*, Paris, L'Harmattan, 2012, 282 p.– ISBN 978-2-336-00637-6.**

Henri Boyer, Hedy Penner : *Présentation*  
Henri Boyer, Caroline Natali : *Vers une sortie de diglossie au Paraguay ?*

Dominique Demelenne, Jose Maria Rodrigues : *La educación bilingüe en el marco de la Reforma Educativa paraguaya: hacia el fortalecimiento de la educación bilingüe*

Hedy Penner : *Énonces « bilingues » guarani-castilian : emprunt ou code-switching ?*

Mateo Niro : *Sobre consensos y disensos*  
Ley de Lenguas : Version originale en castilian / Version en guarani / Traduction en français.

**Branca-Rosoff Sonia, Doquet Claire, Lefebvre Julie, Oppermann-Marsaux Evelyne, Pétilion Sabine et Sitri Frédérique (dir.), *L'Hétérogène à l'œuvre dans la langue et les discours. Hommage***

à **Jacqueline Authier-Revuz**, Limoges, Lambert-Lucas, 2012, 436 p.– ISBN 978-2-35935-049-4.

Sonia Branca-Rosoff, Claire Doquet, Julie Lefebvre, Evelyne Oppermann-Marsaux, Sabine Pétilion, Frédérique Sitri : *Une écriture du rayonnement*

*Bibliographie de Jacqueline Authier-Revuz*

Michel Arrivé : *Ce qui fait rire le linguiste, ou Du métalangage chez Saussure*

Fernando Hartmann : *Le sujet n'est pas un objet*

Jean-Michel Adam : *Arrêt-sur-mot et narrativisation d'un concept : le « pénitentialisme » de la CIA et les Trois Petits Cochons*

Alice Krieg-Planque : *La « novlangue » : une langue imaginaire au service de la critique du « discours autre »*

Eni Puccinelli Orlandi : *Un corpus textuel ?*

Claire Doquet : *Ordre scriptural et boucles (méta-)énonciatives : remords, reprises, retours dans l'écriture*

Catherine Boré : *Le discours direct dans des écrits fictionnels scolaires : marques et significations*

Irène Fenoglio : *« L'axiologie du langage et le langage de l'axiologie » : notes manuscrites pour un article en cours du travail d'E. Benveniste*

Marie-Christine Lala : *Fonder l'énonciation : de la grammaire à la linguistique*

Michèle Noailly : *Les jugements mitigés : le cas de plus ou moins*

Evelyne Oppermann-Marsaux : *L'interjection allez comme marque de désapprobation du discours d'autrui : approche diachronique*

Sonia Branca-Rosoff et Bertrand Verine : *Le discours direct et ses limites : l'asymétrie de la frontière gauche et de la frontière droite*

Bernard Combettes : *Aspects de la ponctuation par le tiret au XIX<sup>e</sup> siècle : l'exemple de L'Insurgé de Jules Vallès*

Patrick Dendale : *Le conditionnel « journalistique », marqueur de modalisation en discours second : éléments d'archéologie grammaticale*

Caroline Mellet : *Analyse discursive d'un dialogue institutionnel : discours direct et dialogisme dans les questions au gouvernement*

Frédérique Sitri : *Formes de RDA et genres : les formes du discours direct dans les récits de cure*

Patricia von Munchow : *Élever l'enfant, une affaire de parole : la représentation du discours autre dans les guides parentaux français et allemands*

Dóris Cunha : *Formes et degrés d'orientation dialogique, genre et point de vue*

Simone Delesalle et Francine Mazière : *Les façons de rapporter et l'interdiscursivité au fondement de la construction du français*

Philippe Schepens : *Prolégomènes à l'analyse d'un journal écrit sous l'Occupation : Qui parle ?*

Stéphane Bikialo : *Coïncidences du dire : Jacqueline Authier-Revuz et Bernard Noël*

Alma Bolon : *« L'Inconnue » (Villiers de l'Île-Adam) et La Cara de la desgracia (J.C. Onetti) : la parole de la surdité*

Catherine Rannoux : *Bribes de voix, fragments de vie : Ce que j'appelle oubli, de Laurent Mauvignier*

Laurence Rosier : *Comme elles disent : femmes d'écriture réflexives (Colette, Annie Ernaux, Marie Darrieusecq)*

France Vernier : *Ce que citer veut dire : Annie Ernaux et le langage de l'autre monde*

Sabine Pétilion : *Analyse de linguistique génétique et publication d'un poème de Nancy Huston.*

**Colombat Bernard, Fournier Jean-Marie et Raby Valérie (éds), Vers une histoire générale de la grammaire française. Matériaux et perspectives. Actes du colloque international de Paris (HTL/SHESL, 27-29 janvier 2011)**, Paris, Honoré Champion, 2012, 888 p.– ISBN 978-2-7453-2430-6.

*Introduction*

Bernard Colombat, Jean-Marie Fournier, Valérie Raby : *Vers une histoire générale de la grammaire française ?*

PREMIÈRE PARTIE : MÉTHODOLOGIE ET ENJEUX ÉPISTÉMOLOGIQUES

Sylvain Auroux : *Une nouvelle histoire de la grammaire française*

Christiane Marchello-Nizia : *Écrire une nouvelle Grammaire historique du français à la lumière de l'histoire des descriptions de la langue*

Wendy Ayres-Bennett : *La contribution des remarqueurs à une histoire générale de la grammaire française*

Gilles Siouffi : *Aspects de la normativité dans le discours grammairien au XVII<sup>e</sup> siècle*

Maria Colombo Timelli : *Ruptures ou continuité ? La grammaire de matrice donatienne au siècle de la Renaissance*

Pierre Swiggers : *L'homme et la matière grammaticale : historiographie et histoire de la grammaire*

Franck Neveu : *La description terminographique du domaine grammatical*

Luca Nobile : *La Grammaire de Condillac face au paradoxe de l'origine naturelle du langage*

Michel Arrivé : *Saussure dans les grammaires françaises de l'entre-deux-guerres*

DEUXIÈME PARTIE : USAGES ET REPRÉSENTATIONS

Gerda Hassler : *La description du génie de la langue dans les grammaires françaises et les grammaires d'autres langues*

Douglas Kibbée : *L'absolutisme politique et linguistique entre 1550 et 1651*

Magali Seijido : *Les influences de Port-Royal dans les recueils de remarques de Nicolas Andry de Boisregard*

Claire Badiou-Monferran : *Le « français classique » après le français classique*

Aurélia Élalouf : *Le traitement des exemples dans l'Essai de grammaire de la langue française de Jacques Damourette et Édouard Pichon : anomalies linguistiques et jugements d'acceptabilité*

Valelia Muni Toke et Benoît Habert : *Quand les exemples embrayés rencontrent la linguistique galiléenne*

Dominique Klingler & Georges Daniel Véronique : *La Grammaire des fautes de Henri Frei (1899-1980) : fautes et fonctions*

TROISIÈME PARTIE : GRAMMAIRE ET ENSEIGNEMENT

André Brischi : *Entre l'académie nobiliaire de Richelieu et l'Académie française : une nouvelle grammaire selon Nicolas Legras (vers 1640)*

André Chervel : *Grammaire scolaire et grammaires savantes : la transposition didactique en question*

Pierre Boutan : *Les grammaires scolaires de Jean Dussouchet (1843-1910)*

Jacques-Philippe Saint-Gérard : *Girault-Duvivier, Napoléon Landais, des grammaires sans histoire ?*

Antoine Gautier : *Aperçus de la phrase dans la grammaire scolaire*

Jean-Christophe Pellat : *La Grammaire méthodique du français, essai de description linguistique*

Nadia Minerva : *Les grammairiens français travestis : Italie, XVII<sup>e</sup> siècle*

Rolf Kemmler : *Le rôle du français dans la grammaire visitandine de Francisca de Chantal Alvares (Lisbonne, 1786)*

Brigitte Lépinette : *L'horizon de rétrospection des grammaires françaises*

Michel Berré : *Les grammaires scolaires et leur horizon de rétrospection : comparaison de deux grammaires FLE-FLM publiées dans les Pays-Bas autrichiens*

Javier Suzo Lopez : *La contrastivité entre langues dans quatre grammaires pluri-lingues du XVI<sup>e</sup> siècle : Venegas, Meurier, Sotomayor, Del Corro*

Franz-Joseph Meissner : *A la recherche des origines d'une didactique du plurilinguisme.*

QUATRIÈME PARTIE : CATÉGORIES ET CONCEPTS

Enrica Galazzi : *Les sciences phonétiques et la prononciation du français. Quelques moments-phares*

Sévrine Dagnet : *La remise en cause par Beauzée du traitement sémantico-syntaxique du nom chez Girard*

Marc Wilmet : *Heurts et malheurs / bonheurs d'une classe : l'article*

Sylviane R. Schwer : *D'où vient le temps des grammairiens du Siècle des Lumières ?*

Cendrine Pagani-Naudet : *Histoire du conditionnel et formes en –rais : histoire de la langue et histoire des grammaires*

Patrick Dendale & Danielle Coltier : *La lente reconnaissance du « conditionnel de reprise » par les grammaires du français*

Alejandro Díaz Villalba : *Le participe dans les grammaires des langues romanes, de la Renaissance à la « grammaire générale » (1492-1660)*

CINQUIÈME PARTIE : QUESTIONS DE SYNTAXE

Laurent Balon : *Des indices probants de l'existence d'une « grammaire » du français dans de l'écrit littéraire dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle ?*

Mylène Blasco-Dulbecco : *La dislocation du sujet: une constante dans la langue sous le regard des grammairiens*

Éric Tourrette : *La construction louche: histoire d'une notion*

Michel Le Guern : *Sur l'introduction de la sémantique dans la syntaxe*

Bérengère Bouard : *Verbe pronominal et voix pronominal dans les grammaires françaises des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*

Sophie Piron : *Évolution des classements verbaux: verbes neutres, intransitifs et transitifs indirects*

Wilfrid Andrieu : *Émergence de la syntaxe de la phrase complexe*

Yana Grinshpun : *Les faits de langue « transparents » de la grammaire française. Le cas de [Ô+GN] et de l'infinitif de narration*

EN APPENDICE

Jean-Claude Chevalier : *Les débuts de la SHESL (Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage)*

ANNEXES

*Tableau chronologique des ouvrages linguistiques cités par les auteurs*

*Index des noms propres*

*Index des termes et notions.*

**Condillac Étienne Bonnot de, Dictionnaire des synonymes, Édition, présentation et notes par Jean-Christophe Abramovici**, Paris, Vrin, 2012, 647 p.– ISBN 978-2-7116-2111-8.

**Delaplace Denis, L'article «Argot» au fil des dictionnaires depuis le XVII<sup>e</sup> siècle**, Paris, Classiques Garnier, 2013, 313 p. (coll. Classiques de l'argot et du jargon).– EAN 9782812409424.

**Delvaux Véronique, Les voyelles nasales du français. Aérodynamique, articulation, acoustique et perception**, Bruxelles, Bern, Berlin, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, Peter Lang, 2012, 252 p. (coll. GRAMM-R. Études de linguistique française / GRAMM-R. Studies of French Linguistics: 15).– ISBN 978-90-5201-898-0 br.

**Despierrez, Claire & Mustapha Krazem (éds), Quand les genres de discours provoquent la grammaire... et réciproquement**, Limoges, Lambert-Lucas, 2012, 240 p.– ISBN 978-2-35935-028-9.

**Dubreuil Philippe, Le marché aux injures à Rome. Injures et insultes dans la littérature latine**, Préface de Joël Thomas, Paris, L'Harmattan, 2013, 476 p. (coll. Structures et pouvoirs des imaginaires).– ISBN 978-2-343-00237-8.

**Guaitella Isabelle, Le langage sans frontière. Nouvelles approches pour l'étude de la communication**, Paris, L'Harmattan, 2013, 250 p.– ISBN 978-2-336-00934-6.

**Hadermann Pascale, Pierrard Michel, Roig Audrey, Van Raemdonck Dan (dir.), Ellipse et fragment. Morceaux choisis**, Bruxelles, Bern, Berlin, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, Peter Lang, 2013, 237 p. (coll. GRAMM-R. Études de linguistique française / GRAMM-R. Studies of French Linguistics ; 16).– ISBN 978-2-87574-021-2.

Pascale Hadermann, Michel Pierrard et Dan Van Raemdonck : *La structure comparative à comparant réduit : séquence elliptique ou fragmentaire ? Le cas de autant que*

Audrey Roig : « *Autant de têtes, autant de tableaux différents peut-être* ». *Une structure corrélatrice isomorphe proportionnelle averbale ?*

Eva Havu : *Réflexions sur les segments fragmentaires apparaissant dans deux types de corpus*

Florence Lefeuvre : *Les réponses aux questions. Énoncés fragmentaires, elliptiques ou bien autonomes ?*

Injoo Choi-Jonin et Françoise Mignon : *Ce que l'ellipse laisse dans l'ombre. Le cas de sinon d'hypothèse négative*

Silvia Adler : *De quelques fractions dans la fragmentation*

Annie Kuyumcuyan : *Les séquences fragmentaires en contexte dialogal. L'interface syntaxe / énonciation*

José Deulofeu : *De l'inutilité de la notion de « fragment » pour la description des énoncés « fragmentés »*

Nathalie Rigaud : *Construction verbale réduite à son mot Q*

Noalig Tanguy : *J'ai terminé ma phrase. Ou pas ? L'exemple des compléments différenciés à l'oral*

Bernard Combettes : *Aspects diachroniques des fragments après le point. Cas d'ellipse ou ajouts ?*

**Jablonka Frank, *Vers une socio-sémiotique variationniste du contact post-colonial : Le Maghreb et la Roumanie européenne*, Vienne, Éd. Praesens, 2013, 320 p. (coll. Quo vadis, Roumanie ? ; 47).– ISBN 978-3-7069-0710-1.**

**Neveu Érik, *Les mots de la communication politique*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2012, 128 p. (coll. Les mots de).– ISBN 978-2-8107-0123-0.**

**Normand Claudine et Sofia Estanislao, *Espaces théoriques du langage. Des parallèles flous*, Louvain-la-Neuve (Belgique), Éditions Academia, 2013, 324 p. (coll. Sciences du langage. Carrefours et points de vue).– ISBN 978-2-8061-0088-7.**

**Préneron Christiane (dir.), *Langage et autonomisation*, Paris, L'Harmattan, 2013, 202 p. (coll. Enfance et langages).– ISBN 978-2-336-29080-5.**

Christiane Préneron : *Réflexions introductives*

Bernard Golse : *Intersubjectivité et distanciation psychique. Les précurseurs corporels et comportementaux de l'accès au langage verbal chez l'enfant*

Nathalie Lewi-Dumont, Christiane Préneron : *Diversité des styles d'interaction dans l'autonomisation de jeunes enfants en famille*

Marie Carcassonne, Bénédicte Héberlé-Dulouard : *Autonomisation, temporalités et négociations des places dans des interactions parents – enfants*

Jocelyne Leber-Marin : *Figures de l'autonomisation d'un jeune enfant à l'école : le mouvement de choix dans l'interaction*

Amina Bensalah : *Entre hétéronomie et autonomie : espace de jeu et imaginaire*

Alessandra del Ré et Silvia Dinucci-Fernandes : *Le rôle de l'explication dans le développement de l'autonomisation cognitivo-sociale et cognitivo-affective chez un enfant brésilien*

Frédéric François : *Devenir autonome et dialoguer. Quelques remarques.*

**Quirion Jean, Depecker Loïc et Louis-Jean Rousseau, *Dans tous les sens du terme*, Presses de l'Université d'Ottawa, 2013, 200 p.– ISBN 978-2-7603-0790-2.**

**Rongier Jacques, *Dictionnaire de Saint-Privatois. Parler Occitan de la Xaintrie Blanche*, Paris, L'Harmattan, 2013, 918 p.– ISBN 978-2-336-29020-1.**

**Seoane Annabelle, *Les mécanismes énonciatifs dans les guides touristiques : entre genre et positionnements discursifs*, Paris, L'Harmattan, 2013, 354 p.– ISBN 978-2-296-99832-2.**

**Société française de terminologie, *Terminologie et sciences économiques et financières*, Paris, 2012, 169 p. (coll. Le Savoir des mots ; 8).– ISBN 978-2-918214-12-0.**

**Spitzer Leo, *Traque des mots étrangers, haine des peuples étrangers. Polémique contre le nettoyage de la langue*, Traduit**

de l'allemand par Jean-Jacques Briu, Présenté par Agnès Steuckardt, Préfacé par Jacques François, Limoges, Lambert-Lucas, 2013, 100 p. (coll. La Lexicothèque).– ISBN 978-2-35935-057-9.

**Turpin Béatrice (dir.), *Discours et sémiotisation de l'espace. Les représentations de la banlieue et de sa jeunesse***, Paris, L'Harmattan, 2012, 204 p.– ISBN 978-2-336-00462-4.

Introduction : *Pour une sémiotisation de l'hybridation*. Béatrice TURPIN

Chapitre 1. *Rénovation urbaine : mots d'aménageurs et paroles d'habitants*. Didier Desponds

Chapitre 2. *Islamisation d'un espace social et sémiotisation d'une color line*. Alexandre Piettre

Chapitre 3. *Quand cités HLM paupérisées et jeunes sont enfermés dans le même mythe*. Hervé Marchal, Jean-Marie Stébé

Chapitre 4. *Déconstruire les stigmates, sémiotiser autrement*. Ferdinando Fava

Chapitre 5. *Discours médiatiques et sémiotisation de l'espace*. Béatrice Turpin

Chapitres 6. *Représentations et stéréotypes dans la sémiotisation du mythe de la banlieue et des jeunes de banlieue*. Julien Longhi

Chapitre 7. *L'espace sémiotique de la marge*. Bernard Lamizet

Chapitre 8. *Nous sommes tous des banlieusards*. Franck Jablonka.

**Vaugelas, Claude Favre De, *Nouvelles remarques sur la langue française***, Paris, Honoré Champion, 2013, 658 p.– ISBN 9782051025157. (Réimpression de l'édition de Paris, 1690).

## Reuves

*Cahiers de lexicologie*, n° 101, 2012/6  
*Dynamique de la recherche en lexicologie, lexicographie et terminologie au Brésil*  
**Le Bars Poupet Armelle et Xatara Claudia (dir.)**

Armelle Le Bars Poupet et Claudia Xatara : *Présentation*

### La lexicologie

Aparecida Negri Isquerdo : *La recherche toponymique au Brésil : une perspective historiographique*

Maria do Socorro Silva de Aragão : *Le lexique régional populaire du Ceará*

Claudia Xatara et Maria Luisa Ortiz Alvarez : *Les études phraséologiques dans le contexte brésilien : un panorama*

### La lexicographie

Clotilde de Almeida Azevedo Murakawa : *Dictionnaire historique : trois siècles de mots de portugais du Brésil*

Egon de Oliveira Rangel : *Les dictionnaires scolaires au Brésil : une expérience d'évaluation pédagogique*

Magali Sanches Duran : *The true false friends: highly polysemous verbs*

### La terminologie

Ieda Maria Alves : *Un observatoire pour l'étude de la néologie du portugais brésilien*

Gladis M. B. Almeida et Leandro H. M. Oliveira : *Terminology and computational linguistics: new praxes in terminography*

Maria da Graça Krieger : *Terminographie brésilienne : production et diffusion de glossaires et dictionnaires terminologiques*.

Stella E. O. Tagnin : *Corpus-driven terminology in Brazil*

### Varia

Dimitra Alexandridou : *Composition nominale et trous noirs lexicaux en grec moderne*

Anna Anastassiadis-Symeonidis, Alicja Kacprzak, Alena Podhorna-Policka et Jean-François Sablayrolles : *Emprunts et équivalents : étude de leurs diffusions respectives dans plusieurs langues*

### Comptes rendus

Wendy Ayres-Bennett et Magali Seijido, *Remarques et observations sur la langue française. Histoire et évolution d'un genre* par Christine Jacquet-Pfau.

Rafael Marin et Florence Villoing (dir.), *Les nominalisations : nouveaux aspects, Lexique 20* par Pauline Haas.

Andrée Tabouret-Keller, *Le bilinguisme en procès, cent ans d'errance (1840-1940)* par Antoinette Balibar-Mrabti.

*Genesis*, n° 35, 2012

*Le geste linguistique*

**Fenoglio (Textes réunis et présentés par)**

**Présentation**

Irène Fenoglio : *Les manuscrits de travail des linguistes : un nouveau champ d'investigation génétique*

**Enjeux**

Irène Fenoglio : *Genèse du geste linguistique : une complexité heuristique*

Kazuhiro Matsuzawa : *Puissance de l'écriture fragmentaire et « cercle vicieux »*. *Les manuscrits de De l'essence double du langage de Ferdinand de Saussure*

Estanislao Sofía : *Comment écrire pour transmettre ? Modalités argumentatives chez Saussure*

**Études**

Aya Ono : « *Le nom c'est l'être* ». *Les notes préparatoires d'Émile Benveniste à l'article « La blasphémie et l'euphémie »*

Valentina Chepiga : *La préparation d'un ouvrage inachevé : « La glottologie » de Lucien Tesnière*

Valelia Muni Toke : *Le linguiste et le médecin. Les premières lettres de la correspondance Tesnière-Pichon (1936-1937) à la lumière d'un brouillon de Tesnière (1935)*

Sémir Badir : *Entre édition, traduction et interprétation de l'inachevé. Problèmes rencontrés lors de l'édition de « La structure fondamentale du langage » de Hjelmslev*

Francis Tollis : *Étude comparative des deux versions de « Observation et explication dans la science du langage » de Gustave Guillaume (1958)*

Giuseppe D'Ottavi : *Genèse d'un écrit saussurien : de la « théosophie » à une approche de la subjectivité*

**Entretiens**

Tullio De Mauro, « ... avoir conscience de la nature mobile et progressive de la

*pensée saussurienne »*, entretien avec Giuseppe D'Ottavi

Antoine Culioli, « *Toute théorie doit être modeste et inquiète* », entretien avec Al-muth Grésillon et Jean-Louis Lebrave

**Inédit**

Émile Benveniste, *Notes manuscrites sur « l'axiologie »*, présenté par Irène Fenoglio

**Chroniques I**

Irène Fenoglio et Christian Puech : *Le fonds Antoine Meillet*

Marc Décimo : *Saussure correcteur de Louis Duvau*

Jean-Claude Chevalier : « *Je veux que les livres participent à mon existence* », entretien avec Valentina Chepiga et Irène Fenoglio

**Varia**

Maxime Decout : « *53 jours* » de Georges Perec : *les lieux d'une ruse*

Bénédicte Vauthier : « *Géographie de l'exil* » de Juan Goytisolo : *sur les traces génétiques et intertextuelles de Paysages après la bataille*

Camille Vorger : *De la page au partage, du livre au live. Les blocs-notes de slameurs ou la petite fabrique d'oralité*

**Chroniques II**

*Comptes rendus d'ouvrages*

*Nouvelles d'archives*, par Lydie Rauzier.

**Langage et société**, n° 143, mars 2013

*Dynamique langagière au Maroc*

Leila Messaoudi : *Présentation*

Ahmed Boukous : *Revitalisation de l'amazighe. Enjeux et stratégies*

Abderrahim Youssi : *Impératifs linguistiques, inerties socioculturelles*

Simon Levy : *Les parlers arabes des juifs du Maroc*

Hafida El Amrani : *Le statut du français écrit des nouveaux étudiants*

Leila Messaoudi : *Les technolèctes savants et ordinaires dans le jeu des langues au Maroc*

**VARIA**

Maud Verdier : *La constitution de l'idéologie linguistique des chatteurs*

*malgachophones dans les cybercafés de Tananarive*  
RAPPORT  
Françoise Gadet : *Un nouveau corpus recueilli dans la région parisienne.*

**Langages**, n° 188, 4/2012

*Formes et sens : de l'unicité à la variabilité. Étude de l'espace et du temps*

**Stosic Dejan et Fagard Benjamin (dir.)**

Stosic Dejan, Fagard Benjamin : *Formes et sens : de l'unicité à la variabilité*

Hickmann Maya : *Diversité des langues et acquisition du langage : espace et temporalité chez l'enfant*

Iakovleva Tatiana, Hickmann Maya : *Contraintes typologiques dans l'acquisition d'une langue étrangère : l'expression du mouvement chez les apprenants russophones du français*

Petrovic Marijana : *Le passé simple, le parfait simple et l'aoriste : français, roumain, valaque et serbe*

De Saussure Louis, Sthioul Bertrand : *Formes et interprétations du passé surcomposé : unité sémantique d'une variation diatopique*

Aleksandrova Angelina : *Enfant, j'aimais les épinards : l'expression nominale du temps*

Fagard Benjamin : *De ante à devant et avant : différenciation sémantique dans l'évolution des langues romanes.*

**Langue française**, n°176, décembre 2012

*Comment écrire une grammaire du français ?*

**Arnavielle Teddy & Siouffi Gilles (dir.)**

Teddy Arnavielle, Gilles Siouffi : *Écrire une grammaire du français aujourd'hui*

Jean-Christophe Pellat, Martin Riegel : *La Grammaire méthodique du français : élaboration d'une grammaire linguistique globale*

Henri-José Deulofeu, Jeanne-Marie Debaisieux : *Une tâche à accomplir pour la linguistique française du XX<sup>e</sup> siècle : élaborer une grammaire des usages du français*

Anne Abeillé, Danièle Godard : *La Grande Grammaire du Français et la variété des données*

Bernard Combettes : *De quelques problèmes spécifiques à l'élaboration d'une grammaire historique*

Dan Van Raemdonck : *Le sens grammatical. Élaboration d'un référentiel à l'usage des enseignants*

Corinne Delhay, Jean-Paul Meyer : *La fabrique d'un guide grammatical pour les enseignants du primaire*

Aurelio Principato : *Divergences catégorielles et description diachronique dans une grammaire universitaire pour Italiens.*

**Linx, Revue des linguistes de l'Université Paris X Nanterre**, n° 62-63, 2010

*Entre syntaxe et discours : Éclairages épistémologiques et descriptions linguistiques*

**Laure Anne Johnsen, Gilles Corminboeuf et Virginie Conti (dir.)**

Laure Anne Johnsen, Gilles Corminboeuf et Virginie Conti : *Préambule*

Catherine Bolly : *Flou phraséologique, quasi-grammaticalisation et pseudo marqueurs de discours : un no man's land entre syntaxe et discours ?*

Gilles Corminboeuf : *La causalité sans les connecteurs « causaux ». Préalables épistémologiques*

Virginie Conti : *La construction en avoir SN qui SV (« j'ai ma copine qui habite à Paris ») : une forme de dispositif clivé ?*

Frédéric Sabio : *Quelques remarques sur l'organisation syntaxique des énoncés clivés du type « Ce n'est pas parce qu'une pratique est répandue qu'elle est sans danger »*

Francis Cornish : *Indexicaux, discours et mémoire discursive : ce que les premiers révèlent du second et de la troisième*

Laurie Buscail : *Qu'est-ce que ça veut dire ?*

Laure Anne Johnsen : *Les pronoms « neutres » et leur référence à des procès en français parlé*

## Hors-thème

Nathalie Bragantini-Maillard : *Retour sur le tour hypothétique qui veïst*

## Compte rendu

Eni Puccinelli Orlandi : *La Construction du Brésil. À propos des discours français sur La Découverte.*

## *Revue Française de Linguistique Appliquée*, volume XVII-2, décembre 2012

### *Langage et Cerveau*

*Présentation. Langage et Cerveau*, par Karine Duvignau et Marion Fossard

Jean-François Démonet & Samuel Planton : *Langage et Cerveau : vingt ans d'imagerie fonctionnelle*

Sophie de Guire Ouellet, Alban Letanneux, Maud Champagne-Lavau & Serge Pinto : *Parole et langage dans la maladie de Parkinson : études en neuro-imagerie fonctionnelle*

Guillaume Thierry & Eirini Sanoudaki : *Activation syntaxique non sélective à la langue chez le bilingue précoce*

Déborah Méline : *Potentiels évoqués et accès aux représentations lexico-sémantiques de mots perçus de façon non consciente*

Yves Chaix, Isabelle Barry & Karine Duvignau : *Semantic approximation in SLI and normal development*

Virginie Laval, Sandrine Le Sourn-Bissaoui, Pauline Girard, Claire Chevreuil & Marc Aguer : *Prosodie émotionnelle et compréhension des actes de langage expressifs chez des enfants et adolescents avec un Trouble du Spectre Autistique*

Maud Champagne-Lavau, Laura Monetta & Noémie Moreau : *Impact of educational level on metaphor processing in older adults*

Joël Macoir, Marion Fossard & Noémie Auclair Ouellet : *Les troubles morphologiques flexionnels dans la maladie de Parkinson : origine procédurale et/ou exécutive ?*

Catherine Sagot (Toulouse), Thi Mai Tran & Jérémie Pariente : *Développement d'une batterie francophone pour l'évaluation des troubles du langage dans*

*les maladies neurodégénératives : dix ans de recherches sur les aphasies primaires progressives*

## Compte rendu

*Parcours d'évaluation, d'apprentissage et d'enseignement à travers le CECR* de E. Piccardo, M. Berchoud, T. Cignatta, O. Mentz & M. Pamula.

## *SEMEN 34*, novembre 2012

*Texte, discours, interactions. Nouvelles épistémologies*

## **Paveau Marie-Anne (coord.)**

### **I. Dossier thématique**

Marie-Anne Paveau : *Présentation. Pour une épistémologie critique*

### **Disciplines et paradigmes**

Emmanuelle Danblon : *La rhétorique ou l'art de pratiquer l'humanité*

Maria Zaleska : *Ordre et chaos dans les disciplines. L'exemple de la rhétorique*

Ingrid de Saint Georges : *Nouvelles épistémologies en analyse du discours et des interactions : le paradigme de la Mediated Discourse Analysis*

### **Réalités, techniques, cultures**

Guy Achard-Bayle : *Vérité – Réalité - Naturalité : La Relation et l'Ancrage*

Marie-Anne Paveau : *Réalité et discursivité. D'autres dimensions pour la théorie du discours*

Olivier Le Deuff : *Humanisme numérique et littératies*

Fred Dervin et Céline Tournebise : *Rendez-vous ratés de l'interculturel en éducation ? Une étude de cas de l'éducation à la communication interculturelle en Finlande*

### **II. Varia**

Alice Krieg-Planque : *Un dictionnaire de combat : le « Petit glossaire de la guerre civile yougoslave » comme mode d'intervention dans un espace public en crise*

Stéphanie Kuneert : *Dégenerer les codes : une pratique sémiotique de défigement*

### **III. Comptes-rendus de lecture**

Marie-Laure Florea : Alice Krieg-Planque et Caroline Ollivier-Yaniv (coord.), *Les « petites phrases » en poli-*

tique », *Communication & Langages* 168, juin 2011

Vincent Capi : Irène Fenoglio et Jean-Claude Coquet (coord.), *Émile Benveniste. Dernières leçons. Collège de France 1968 et 1969*. Paris, EHESS/Gallimard/Seuil, coll. « Hautes Études », 2012.

**SEMEN 35**, avril 2013

*Modes de sémiotisation et fonctions argumentatives des émotions*

**Hekmat Ida, Micheli Raphaël et Rabatel Alain (coord.)**

### **I. Dossier thématique**

Raphaël Micheli, Ida Hekmat, Alain Rabatel : *Les émotions : des modes de sémiotisation aux fonctions argumentatives*

Raphaël Micheli : *Esquisse d'une typologie des différents modes de sémiotisation verbale de l'émotion*

Claire Polo, Christian Plantin, Kristine Lund, Gérald Niccolai : *Quand construire une position émotionnelle, c'est choisir une conclusion argumentative : le cas d'un café-débat sur l'eau potable au Mexique*

Alain Rabatel : *Écrire les émotions en mode empathique*

Domitille Caillat : *Le traitement modal des discours rapportés (en style direct) à l'oral : procédés énonciatifs et argumentatifs du recours aux émotions*

Annie Kuyumcuyan, Michel Musiol, Daniel Coulon : *Le repérage de l'affect dans la structure du discours en entretien thérapeutique*

Nicole Biagioli : *Le Langage des Fleurs : Rhétorique émotionnelle et 'code discursif'*

### **II. Varia**

Alfredo Lescano : *Stéréotypes, représentations sociales et blocs conceptuels*

Ligia Stela Florea : *Mise en scène du dit rapporté dans la presse généraliste. L'exemple du quotidien Le Figaro*

### **III. Comptes-rendus de lecture**

Séverine Equoy-Hutin, Philippe Schepens : *Analyser les discours institutionnels*, Alice Krieg-Planque

Alpha Barry : *Discours en contextes*, Lucy Bagnat, Thierry Guilbert.

**TRANEL, Travaux neuchâtelois de linguistique**, n° 56, 2012

**Julien Longhi (éd.)**

Julien Longhi : *L'énonciation et les voix du discours*

Julien Longhi : *Avant-propos*

Alain Rabatel : *D'où, de qui, ou comment vient le sens en discours*

Dominique Ducard : *Positions, positionnements et postures de l'énonciateur*

Alfredo Lescano : *Comment le dire. À propos d'ajustement*, en quelque sorte

Frédéric Calas : *Le passé simple n'est jamais subjectif*

Georges-Elia Sarfati : « Parler de loin ou bien se taire » : *quand la fiction manipule le discours*

Fred Hailon : *Pragmatique topique, énonciation et linguistique de corpus : essai de caractérisation du corpus cartésien*

Jean-Claude Coquet : *L'énonciation dans les pratiques de l'hétérogène*  
*Remarques conclusives.*

## **Revue en ligne**

**CORELA - Cognition / Représentation / Langages**, volume 9, 2012

*Langue, espace, cognition*

**Fagard Benjamin et Stosic Dejan (dir.)**

Benjamin Fagard et Dejan Stosic: *Introduction générale : langue, espace, cognition*

<http://09.edel.univ-poitiers.fr/corela/index.php?id=2720>

Francis Corblin : *Locus et telos : aller à l'école, être à la plage*

<http://09.edel.univ-poitiers.fr/corela/index.php?id=2722>

Dejan Stosic : *En passant par : une expression en voie de grammaticalisation ?*

<http://09.edel.univ-poitiers.fr/corela/index.php?id=2844>

Philippe Gréa : *Le centre n'est pas au milieu (et inversement). Pour une approche phénoménologique et gestaltiste de la localisation*

<http://09.edel.univ-poitiers.fr/corela/index.php?id=2831>

Véronique Lagae : *Marqueurs du point de départ spatial et temporel antéposés : une comparaison de depuis, dès et à partir de*

<http://09.edel.univ-poitiers.fr/corela/index.php?id=2820>

Emilia Hilgert : *Les prépositions ensemblistes et la question de leur emploi spatial*

<http://09.edel.univ-poitiers.fr/corela/index.php?id=2808>

Marie Lammert : *Où est ailleurs ? Sémantique lexicale de l'adverbe spatial ailleurs*

<http://09.edel.univ-poitiers.fr/corela/index.php?id=2801>

Michel Aurnague : *Les bases ontologiques des procès de déplacement*

<http://09.edel.univ-poitiers.fr/corela/index.php?id=2846>

Francine Gerhard-Krait : *Du nom place aux verbes déplacer et replacer : quelques questions de legs et d'appropriations sémantiques*

<http://09.edel.univ-poitiers.fr/corela/index.php?id=2790>

Richard Huyghe : *Événements et localisation spatiale : quand le lieu est un événement*

<http://09.edel.univ-poitiers.fr/corela/index.php?id=2786>

Dany Amiot : *De la localisation à l'évaluation : des verbes préfixés évaluatifs au sens bien particulier*

<http://09.edel.univ-poitiers.fr/corela/index.php?id=2775>.

*Discours, Revue de linguistique, psycholinguistique et informatique*, n° 11, 2012

(<http://discours.revues.org/>)

Varia

**Ferret Olivier et Hernandez Nicolas (coord.)**

Yves Bestgen : *Évaluation automatique de textes et cohésion lexicale*

<http://discours.revues.org/8724>

Christian Hardmeier : *Discourse in Statistical Machine Translation. A Survey and a Case Study*

<http://discours.revues.org/8726>

Alexis Palmer, Caroline Sporleder and Linlin Li: *So to Speak: A Computational and Empirical Investigation of Lexical Cohesion of Non-Literal and Literal Expressions in Text*

<http://discours.revues.org/8731>

Marianne Vergez-Couret, Laurent Prévot and Myriam Bras : *How Different Information Sources Interact in the Interpretation of Interleaved Discourse: The Case of Two-Step Enumerative Structures*

<http://discours.revues.org/8743>.

## Appels à contributions

### Appel à contributions pour un volume collectif

« *L'affaire DSK* » : *une approche multiculturelle de l'expression des émotions*

Projet coordonné par **Alain Rabatel** (Université Lyon 1), **Michèle Monte** (Université de Toulon) et **Maria das Graças Soares Rodrigues** (Universidade Federal do Rio Grande do Norte)

« L'affaire DSK », c'est-à-dire l'accusation de viol à l'encontre de Nafissatou Diallo et ses retombées politiques pour D. Strauss-Kahn, lui fermant la porte de l'élection présidentielle française, pour laquelle les sondages le donnaient favori, est une affaire en elle-même, tant pour la présumée victime<sup>8</sup> que pour le présumé coupable, ou pour l'exploitation médiatique qui en a été faite : les circonstances, l'arrière-plan du drame immédiat (un hôtel de luxe, une femme de chambre noire, un dirigeant blanc d'une des plus puissantes organisations internationales, une arrestation avec des images spectaculaires, surtout pour une opinion mondiale peu au fait

<sup>8</sup> Même si la nomination « l'affaire DSK » exclut significativement N. Diallo de l'affaire, faisant d'elle éventuellement un pur et simple motif du drame, envisagé du seul point de vue de DSK.

des mœurs de la presse américaine), et l'arrière-plan politique (un dirigeant auréolé de prestige, promis à un succès donné pour certain, malgré une réputation sulfureuse qui avait déjà écorné son image aux Etats Unis), tout cela explique une couverture médiatique inédite, dans toute la presse mondiale, d'autant que DSK avait lui-même fortement contribué à faire exploser la barrière entre monde politique et monde médiatique.

L'affaire, qui n'est pas définitivement jugée, a alimenté un nombre incalculable de positions politiques, tant de la part de dirigeants ou militants politiques que de la part de militants antiracistes ou antisexistes. Elle a aussi suscité de nombreux débats sur les procédures judiciaires et sur la façon dont les médias rendaient compte des événements. Il n'est pas dans l'objectif des auteurs de l'appel à contribution de s'ériger en juges ou en procureurs. En revanche il est important de comprendre les émotions qui sont alléguées tant par les acteurs directs (les protagonistes ou leurs représentants, les avocats, juges ou procureurs), que par les acteurs médiatiques ou politiques (responsables, militants socialistes, féministes, etc.) ou les professionnels de la justice interviewés au titre de leur expertise.

Ce volume se fixe l'objectif d'analyser l'expression linguistique des émotions, de leur représentation, de leur argumentation dans les discours en multipliant les approches - analyses énonciatives, analyse de discours, analyses de l'argumentation, analyse interactionnelle -, et en prenant en compte des corpus multilingues issus de pays différents. Des contributions extérieures au champ linguistique (politistes, historiens, sociologues des médias, etc.) seront examinées avec intérêt, à la condition qu'elles prennent en compte la matérialité de l'expression linguistique des émotions et de ses enjeux discursifs, notamment en matière argumentative.

Depuis quelques décennies, l'analyse des émotions a pris un essor important dans les études consacrées à l'argumentation comme en analyse du discours ou dans les

sciences de communication et de l'information (*Mots* 75), suivant en cela un cours parallèle aux travaux des historiens sur la construction sociale et culturelle de la sensibilité et donc des émotions. Parallèlement, les travaux en psychologie cognitive ou en sociologie constructiviste ont souligné la rationalité de la réaction émotionnelle liée à l'évaluation d'une situation. L'opposition raison *vs* émotions, telle qu'elle est pensée par Elias (comme si les sociétés – ou du moins la société occidentale... – redoublaient le trajet des individus, en allant des émotions infantiles au rationalisme de la maturité), est désormais contestée dans les sciences humaines. Ce mouvement n'est toutefois pas uniforme dans les études sur l'argumentation, car d'aucuns rejettent la dimension argumentative des émotions (Van Eemeren et Grootendorst) ou traitent de « l'argumentation dans la langue » (Ducrot, Carel) indépendamment de cette entrée. Quoi qu'il en soit, les émotions font depuis deux décennies l'objet d'approches multiples, productives, comme en témoignent les travaux de Plantin (*cf.* notamment sa collaboration avec Traverso et Doury pour le colloque de 1997, dont les actes sont publiés en 2000 et son ouvrage paru en 2011), ou encore trois colloques en 2011 : *L'émotion, de l'espace privé à l'espace public, XIXe-XXIe siècles* (Paris Ouest, Paris Est Créteil Val de Marne, Paris Diderot, Panthéon Assas, Versailles-Saint Quentin en Yvelines) ; *Cognition, émotion et communication* (Sorbonne Nouvelle, Université de Chypre) ; *Les passions collectives : culture, politique et société* (AISS, Sorrento). Dans le prolongement de la réflexion amorcée dans les livraisons de *Semen* 35 (Micheli, Hekmat, Rabatel) et du *Discours et la langue* 4-2 (Hekmat, Micheli, Rabatel), à paraître en 2013, on se propose d'analyser la place des émotions en discours ou dans les interactions en mettant plus spécifiquement l'accent sur le rôle des émotions en tant qu'elles font l'objet d'une argumentation (Plantin 2004), et donc qu'elles sont argumentables (Walton 1992). Sans exclure leur rôle d'adjuvant

d'un processus argumentatif, on privilégiera l'analyse de leur rôle argumentatif propre. On étudiera notamment les liens entre les représentations socio-discursives de l'évènement construites par les locuteurs et les émotions qu'ils cherchent à mobiliser (cf. Micheli 2010). On sera particulièrement attentif à la matérialisation discursive des émotions dans ses différentes manifestations : lexicales, morphosyntaxiques, textuelles, suprasegmentales, multimodales.

Nous proposons ci-après quelques pistes de réflexion qui n'excluent pas d'autres approches :

- Quelles sont les émotions privilégiées par les discours traitant de l'affaire ? À qui sont-elles attribuées ? Sur quelles bases se font ces attributions ? Quelles fins argumentatives leur sont assignées et selon quelles logiques ?

- Comment les émotions sont-elles prises en charge énonciativement et métadiscursivement : sont-elles assumées, revendiquées, reprochées, disqualifiées, tenues à distance ? Note-t-on des évolutions au fil du temps, ou selon les genres discursifs considérés (cf. Cabasino 2004) ?

- Ces émotions argumentées se présentent-elles sous des formes brèves et paroxysmiques ou sont-elles également compatibles avec des formes durables et tempérées ? Font-elles l'objet de reprises dialogiques ? Sont-elles sédimentées dans des syntagmes ou énoncés qui tendent vers la formule (Krieg-Planque 2009) ?

- La façon dont les émotions se disent ou se donnent à voir, dont elles sont attribuées, évaluées, légitimées passe-t-elle par des émotions dites, inférées ou montrées (Plantin 2011, Micheli 2010) ? Ces différentes stratégies permettent-elles d'explicitier, voire de théoriser la place du sensible dans l'argumentable ? Comment argumente-t-on suivant la nature des émotions « nobles » (indignation) ou moins nobles (satisfaction de voir un « ennemi » en mauvaise posture, curiosité teintée de voyeurisme...), suivant leur caractère plus ou moins problématique (victimisation, stigmatisation, etc.), selon qu'on envisage

ses propres émotions ou celles que suscite la partie adverse, dans un conflit ?

- L'argumentation des émotions contribue-t-elle à leur intensification ou vient-elle au contraire en saper la véracité ? Contribue-t-elle – en raison de la valeur de preuve associée à l'émotion de l'argumenteur ou à celle de l'auditoire –, à la force argumentative du raisonnement, voire à la ligne argumentative, comme on le voit dans certaines stratégies de prédications douces (Maingueneau 1983) ?

- Comment un fait singulier devient-il le signe, l'emblème, l'étendard (ce sont des positions argumentatives différentes) d'un cas général (le viol des femmes de chambre, les comportements de prédation sexuelle des hommes, voire les comportements de prédation sexuelle des puissants, ou, à l'inverse, le lynchage médiatique basé sur des rumeurs non vérifiées) ? Quelle part les émotions prennent-elles dans cette remontée abductive ?

- Comment l'argumentation sur (et avec) les émotions articule-t-elle la sphère personnelle avec la sphère collective : on interrogera la dialectique entre intimité et extimité (au sens de Lacan ou de Tisseron 2010) et on se demandera si les choix d'empathie cognitive et/ou relationnelle (voir Berthoz et Jorland 2004, Tisseron 2010, Rabatel 2008, 2013 a et b) émotionnelle ou émotive alimentent des communautés émotionnelles-idéologiques (à l'instar des communautés discursives).

Les corpus à partir desquels seront menées les analyses pourront être issus de pays et langues différentes, traversés par des sensibilités et des enjeux différents. Les approches comparatives seront particulièrement appréciées.

### **Envoi des propositions**

Les propositions ne devront pas excéder deux pages A4 bibliographie incluse. Les contributeurs préciseront leur appartenance institutionnelle et leur domaine de spécialité.

Elles devront préciser le corpus de travail, les concepts mis en œuvre, les marques linguistiques ou multimodales qui feront

l'objet de l'étude, les hypothèses envisagées.

Elles pourront être rédigées en anglais, français ou en portugais.

Elles seront envoyées parallèlement à :

Alain.Rabatel@ens-lyon.fr

Michele.Monte@univ-tln.fr

gracasrodrigues@gmail.com

### **Taille des articles**

Les articles ne devront pas excéder 45000 signes, espaces comprises.

### **Langues des articles**

Les articles eux-mêmes devront être rédigés en français ou en portugais, dans l'optique d'une édition en parallèle en France et au Brésil. Les contributeurs rédigeant dans une autre langue devront assurer eux-mêmes la traduction de leur contribution dans une des deux langues de publication.

### **Calendrier**

Les dates précisées ci-dessous devront être rigoureusement respectées.

Date de soumission des propositions : 30 juillet 2013

Communication de l'acceptation des propositions d'articles : 30 septembre 2013

Date de remise des articles pour expertise : 30 juin 2014

Date de retour des expertises : 30 septembre 2014

Date de remise des articles dans leur état définitif : 30 novembre 2014

Remise du manuscrit à l'éditeur : fin décembre 2014

Date de publication : 2015

### **Références indicatives**

Anscombe, J.-C. (1995), « Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude », *Langue française* 105, 40-54.

Athanasiadou, A. & Tabakowska, E. (éds) (1998), *Speaking of Emotions*, Berlin: Mouton de Gruyter.

Aubergé, V. (2002), « Prosodie et émotion », in *Actes des deuxièmes assises nationales du GdR I3*, Cépaduès, 263-273.

Balibar-Mrabti, A. (éd.) (1995), *Langue française n° 105 : Grammaire des sentiments*, Paris : Larousse.

Bally Ch. (1942), *Syntaxe de la modalité explicite*. Cahiers F. de Saussure.

Bally, Ch. (1952 [1913]), *Le langage et la vie*, Genève : Droz.

Berthoz A. et Jorland G. (dir.) (2004) *L'empathie*. Paris, Odile Jacob.

Bresson, D. et Dobrovol'skij, D. (1995), « Petite syntaxe de la « peur » », Application au français et à l'allemand, *Langue française*, 105, 107-119.

Brunel M.-M. & Cosnier J. (2012), *L'empathie. Un sixième sens*, Lyon, PUL.

Buvet A., Girardin C., Gross G. & Groud C. (2005), « Les prédicats d'<affect> », *Lidil* 32, 123-143.

Cabasino F. (2004), « Les attentats du 11 septembre. Émotions et raison dans la presse en France et en Italie », *Mots* 75, 21-33.

Charaudeau P. (2010), « A patemização da televisão como estratégia de autenticidade » In Mendes E. & Machado I. L., *As emoções no discurso* vol II. Campinas : Mercado de Letras, 2010, 23-56.

Colletta, J.M. & Tcherkassof A. (dir) (2003), *Les émotions. Cognition, langage et développement*, Liège : Mardaga.

Cosnier, J., (1994), *Psychologie des émotions et des sentiments*, Paris, Retz. (2006 <http://icar.univlyon2.fr/membres/jcosnier/>)

Cosnier J. (2003) « Les deux voies de la communication de l'émotion (en situation d'interaction en face à face »), in Jean-Marc Colletta et Anna Tcherkassof (dir.), *Les émotions. Cognition, langage et développement*. Hayen, Sprimont, Mardaga, 59-67.

Damasio, A. (1994), *L'Erreur de Descartes*, Paris : Odile Jacob.

Fernandez Bravo N. (2003), *Lire entre les lignes : l'implicite et le non-dit*, Presses Sorbonne Nouvelle

Flaux, N. et Van De Velde, D. (éds) (2000), *Les Noms en français : esquisse de classement*, Paris : Ophrys.

Fònagy Y. (1983), *La vive voix*, Paris : Payot.

Forest R. (1999) *Empathie et linguistique*. Paris, Presses universitaires de France.

Forest R. (2003) *Critique de la raison linguistique*. Paris, L'Harmattan.

- Goossens, V. (2005), « Les noms de sentiment : esquisse de typologie sémantique fondée sur les collocations verbales », *Lidil*, 32, 103-121.
- Gosselin L. (2010) *Les modalités en français*, Amsterdam, New York, Rodopi.
- Grandjean, D. & Scherer, K.R. (2009). « Théorie de l'évaluation cognitive et dynamique des processus émotionnels », in D. Sander, & K.R. Scherer (éds), *Traité de psychologie des émotions*, 42-76.
- Gross, M. (1995), « Une grammaire locale de l'expression des sentiments », *Langue française*, 105, 70-87.
- Hagège C. (2006), « Vers une typologie linguistique des affects », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 1,89-132.
- Johnson-Laird, P.N. & Oatley, K. (1989), «The language of Emotions: An analysis of a semantic field », *Cognition and Emotion*, 3/2, 81-123.
- Jorland, G. (2004) « L'empathie, histoire d'un concept », in A. Berthoz et G. Jorland (dir), *L'empathie*. Paris, Odile Jacob, 19-49.
- Kawaguchi, J. (2006), « Expressions linguistiques de l'émotion : traductions intratextuelle / intertextuelle et interjections », in J. Kawaguchi et al. (dir.) *Cognition et émotion dans le langage*, Tokyo : Keio University, Centre for Integrated Research on the Mind, 247-268.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 2000, « Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XXème siècle », in Plantin et al., *Les émotions dans les interactions*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 33-74.
- Kovecses Zoltan, 2000, *Metaphor and emotion: Language, culture, and body in human feeling*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Krieg-Planque A., (2009), *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté
- Laflamme, S. (1995). *Communication et émotion*. Paris : L'Harmattan.
- Ledoux, Joseph. (2005), *Le cerveau des émotions*, Paris : Odile Jacob.
- Lane, Richard & Nadel, Lynn. (2002), *Cognitive neuroscience of emotion*, Oxford: Oxford University Press.
- Léon P. (1993), *Précis de Phonostylistique – parole et expressivité*, Paris : Nathan
- Léon, P., & Martin P. (1970), *Prolégomènes à l'étude des structures intonatives*, Montréal : Marcel Didier.
- Luminet, O. (2008), *Psychologie des émotions. Confrontation et évitement*, Bruxelles : De Boeck.
- Lutz, C. (1988), *Unnatural Emotions: Everyday Sentiments on a Micronesian Atoll and their Challenge to Western Theory*, Chicago: Chicago University Press.
- Lutz, C. & White, G.M. (1986), “The anthropology of emotions”, *Annual Review of Anthropology* 15, 405- 436.
- Maingueneau D., (1983), « Sémantique « globale » et idéologie. Le discours « doux » de l'humanisme dévot face au jansénisme », *Mots* 6, 79-98.
- Mathieu, Y. (2000), *Les verbes de sentiment : de l'analyse linguistique au traitement automatique*, Paris : CNRS Éditions.
- Mendes E., Machado I. L. & Menezes W. A. (dir.) (2007), *As emoções no discurso*, vol I. 1. ed. Rio de Janeiro : Lucerna.
- Mendes E. & Machado I. L. (dir.) (2010), *As emoções no discurso* vol II. Campinas :Mercado de Letras.
- Micheli, R. (2010) *L'émotion argumentée*. Paris, Éditions du Cerf.
- Mots* n° 75 (2004) *L'émotion dans les médias*, Lamizet B. et Tétu J.-F. (dir.)
- Novakova I. & Tutin A. (éds.) (2009), *Le lexique des émotions*, Grenoble, ELLUG.
- Novakova I., Grossmann F. & Goossens V. (à paraître), Les structures actanciennes des noms de surprise et de respect : analyse fonctionnelle, *Colloque international Emotion, Cognition and Communication*, Nicosie, 23-26 juin 2011.
- Ochs, Elinor & Schieffelin, Bambi (1989), “Language has a heart”, *Text* 9 (1), 7-25.
- Panksepp, Jaak. (1998), *Affective Neuroscience*, Oxford: Oxford University Press.
- Plantin C. (2004), “On the inseparability of emotion and reason in argumentation” In E. Weigand (ed.) *Emotions in Dialogic*

*Interactions*, Amsterdam, John Benjamins, 265-276.

Plantin, C., (2010), "As razões das emoções" in Mendes E. & Machado I. L. (dir.) *As emoções no discurso* vol II. Campinas: Mercado de Letras, 2010, p. 57-20.

Plantin, C. (2011) *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours* émotionné. Berne, Peter Lang.

Plantin, C., Doury, M. & Traverso, V. (2000), *Les émotions dans les interactions*, Lyon : Presses universitaires de Lyon.

Rabatel, A. (2009) « Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée », *La notion de prise en charge en linguistique, Langue française*, 162, 71-87.

Rabatel, A. (2013a) « Écrire les émotions en mode empathique », *Semen* 35.

Rabatel, A. (2013b) « Empathie, points de vue, méta-représentation et dimension cognitive du dialogisme », in Catherine Boré (éd), *Dialogue et dialogisme dans les textes en classe : approches croisées en littérature et en langue*. Louvain-la-Neuve, Académia Bruylant.

Rézeau, P. (2006), « L'interjection accompagnée d'un geste. Plaidoyer pour une description lexicographique », *Langages*, 161, 91-100.

Rinn M. (dir.) (2008), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Presses Universitaires de Rennes.

Rizzolatti G. et Sinigaglia C. (2007) *Les neurones miroirs*. Paris, Odile Jacob.

Ruwet N. (1994), « Être ou ne pas être un verbe de sentiment », *Langue française*, 103, 45-55.

Scherer, K.R., Wranik, T., Sangsue, J., Tran, V. & Scherer, U. (2004), "Emotions in everyday life: Probability of occurrence, risk factors, appraisal and reaction patterns", *Social Science Information* 43(4), 499-570:

<http://emotion-research.net/projects/humaine/deliverables/D3c.pdf>

Stankiewicz, E. (1964), "Problems of emotive language", in Th. A. Sebeok et al.

(éds), *Approaches to semiotics*, La Haye : Mouton & Co.

Tétu J.-F. (2004), « L'émotion dans les médias : dispositifs, formes et figures », *Mots* 75, 9-20.

Tisseron S. (2010) *L'empathie au coeur du jeu social*. Paris, Albin Michel.

Tutin A., Novakova I., Grossmann F. & Cavalla C. (2006), « Esquisse de typologie des noms d'affect à partir de leurs propriétés combinatoires », *Langue française*, 150, 32-49.

Von Scheve, Ch. (2009), *Emotionen und Soziale Strukturen: Die Affektiven Grundlagen Sozialer Ordnung*, Frankfurt am Main : Campus.

Walton D., (1992), *The Place of Emotion in Argument*, University Park, The Pennsylvania State University press.

Wierzbicka, A. (1999), *Emotions across languages and cultures: diversity and universals*, Cambridge: Cambridge University Press.

## **GLOTTOPOP n° 22**

*Les langues des apprenants dans les systèmes éducatifs post-coloniaux*

**Bruno Maurer (coord.)**

Depuis les États généraux de l'enseignement du français en Afrique (Libreville, 2003), la question de l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement en Afrique subsaharienne fait partie, en francophonie, de l'horizon des réflexions à la fois pédagogiques et didactiques[1]. Mais, si elle est d'actualité récente dans cette zone géographique, elle s'est déjà posée sur d'autres continents et dans des sphères non francophones et il serait intéressant de mettre en dialogue différentes expériences en la matière.

### **Contexte et problématique**

La stratégie *Education pour tous* a entraîné une massification de l'enseignement qui s'accompagne d'une ruralisation : la sociologie de l'école a considérablement évolué depuis le milieu des années 1990 ; l'arrivée en nombre de publics ruraux, moins expo-

sés que les publics urbains aux langues officielles, ne peut manquer de poser d'une nouvelle manière la question de l'utilisation d'autres langues que celles des anciennes puissances coloniales dans l'éducation.

Le contexte idéologique a également changé : on parlait, dans les années 1970, de glottophagie, de « guerre des langues » ; on préfère aujourd'hui mettre l'accent sur leur possible « partenariat » pour le développement.

Les analyses des résultats obtenus par les systèmes éducatifs d'Afrique subsaharienne francophone (Programme PASEC mis en œuvre par la CONFEMEN[2]) montrent un faible niveau des acquisitions scolaires, en mathématiques notamment, qui semble corrélée à une mauvaise maîtrise du français, des aspects sur lesquels nous reviendrons.

Cette préoccupation pour la qualité conduit à interroger le lien traditionnellement établi entre langue(s) de scolarisation et qualité de l'enseignement, notamment sur le plan de l'enseignement primaire, mais aussi, plus globalement, pour tous les niveaux du système éducatif :

- Comment réduire l'échec scolaire massif observé faute d'une maîtrise suffisante des langues d'enseignement ? Quelle place accorder aux langues nationales dans l'enseignement ? Pour quels types d'enseignements ? À quels stades du cursus (préparatoire, élémentaire, moyen) ?

- Quelle articulation langues nationales / langue française recommander en particulier dans l'enseignement primaire ? Comment assurer un niveau linguistique suffisant pour aborder les apprentissages dans l'enseignement secondaire ?

- Quels appuis (nature et modalités) faut-il apporter pour l'efficacité des apprentissages en langue nationale et en langue française ?

### **Points de vue possibles**

La mise en perspective de différentes expériences permettrait de tirer des enseignements dans différents domaines :

- les enjeux de la qualité de l'éducation dans le contexte d'une massification de

l'accès des ruraux à l'enseignement primaire (graves difficultés scolaires, forts taux d'échec et d'abandon scolaire, faible niveau des apprentissages) ;

- la problématique des choix en matière de langues (critères de choix, place attribuée dans le système éducatif, niveaux et modalités d'utilisation, échelle du choix et processus de choix) ;

- l'articulation L1-L2 : relais entre langues *medium* (point de vue longitudinal sur l'ensemble du cursus primaire et répartition selon les disciplines, pratiques pédagogiques, processus de transfert de compétences linguistiques de la L1 vers la L2, gestion de l'utilisation des langues dans la classe) ;

- l'instrumentation des langues nationales et la production de supports didactiques et les capacités existantes ;

- le recrutement et la formation initiale et continue des enseignants intervenant dans les dispositifs bi et plurilingues ;

- le suivi et l'évaluation des projets expérimentaux ;

- les évaluations comparées des acquisitions scolaires ;

- la sensibilisation des usagers et des acteurs (attitude des parents, des enseignants et de l'encadrement pédagogique intermédiaire).

### **Aires géographiques concernées**

Au-delà de l'Afrique francophone où la question, en dehors de dispositifs expérimentaux, commence seulement à être posée, il nous semble qu'il serait intéressant, à l'occasion de ce numéro de revue de poser la question des politiques éducatives et de la part de la langue des apprenants dans d'autres systèmes marqués par les langues d'anciennes puissances coloniales.

On peut penser à d'autres aires géographiques :

- pays créolophones

- pays arabophones

- question des langues indigènes dans les Amériques

- pays lusophones (Mozambique, Angola, Brésil)

- pays anglophones (Afrique du Sud, etc.).

[1] Pour six pays de cette région, l'étude LASCOLAF, qui rassemblait des acteurs bilatéraux et multilatéraux de la diffusion du français, a réuni, en 2010, une documentation inédite, disponible sur [http://www.bibliotheque.auf.org/index.php?lvl=author\\_see&id=586](http://www.bibliotheque.auf.org/index.php?lvl=author_see&id=586). On trouve à cette page, téléchargeables, le rapport de synthèse (B. Maurer) et les six rapports-pays dans leur version intégrale : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Niger, Sénégal.

[2] Les références de ce rapport aux études PASEC sont consultables à partir du site <http://www.confemen.org>

### **Remise des textes**

En fichier attaché (voir [conseils aux auteurs](#)) en cliquant ici : [envoi contribution au n°22](#)  
Dernier délai : **le 30 septembre 2012.**

### **Prolongements**

Pour envoyer vos réactions ou compléments d'information sur la problématique de ce numéro, cliquez ici : [réactions au n°22](#).

## *Lidil*

### *Variation stylistique et diversité des contextes de socialisation*

#### *Enjeux sociolinguistiques et didactiques*

Coordinatrices : **Laurence Buson** (Lidilem, Grenoble) et **Emmanuelle Guerin** (LLL, Orléans/Modyco, Paris)

Contacts : [laurence.buson@u-grenoble3.fr](mailto:laurence.buson@u-grenoble3.fr)  
[emm.guerin@gmail.com](mailto:emm.guerin@gmail.com)

### **Contenu, problématique, objectifs, axes à développer**

La variation stylistique, variation intra-locuteur aussi appelée variation situationnelle, diaphasique ou registrale, est longtemps restée le parent pauvre des recherches sur la variation en sociolinguistique, à tel point que Bell (1984), dans les années 80, faisait le constat d'une dimension négligée, constat renouvelé plus récemment par Eckert & Rickford (2001). Cette dimension de variation suscite toutefois depuis quelques années un regain d'intérêt important, comme le montre l'augmentation récente des publications centrées sur ce thème (par exemple Coupland, 2007 ; Eckert & Rickford, 2001 ; Snell, 2010). Si les ouvrages et revues se multi-

plient en contexte anglophone, ceux qui concernent le contexte français sont encore trop rares, alors que des enjeux sociétaux spécifiques à chaque contexte rendent nécessaires des recherches ciblées et que la variation stylistique est reconnue comme particulièrement saillante en français (Gadet, 1998 ; Buson & Billiez, 2013).

Il est à noter que la réflexion sur le style est porteuse d'enjeux scientifiques forts en sociolinguistique (Gadet, 2000) et en didactique (Wachs, 2005 ; Buson, 2010 ; Guerin, 2011a&b ; Lambert & Trimaille, 2012) : sensibiliser les élèves à la variation et aux variétés du français permettrait de renforcer l'indispensable enseignement de la variété normée ; de plus, sensibiliser les enseignants à leurs propres positionnements stylistiques permettrait de favoriser une gestion informée des enjeux langagiers au sein des établissements (Buson, 2009).

Le cadre scolaire présente une certaine unité quant aux enjeux sociaux qui s'y manifestent et quant au sens qui est attribué aux interactions. A l'école, l'enfant fait en effet l'expérience de la légitimité linguistique. Sur le « marché » scolaire, tous les usages linguistiques ne se valent pas et les façons de parler dites standard sont valorisées. Le terrain scolaire peut donc constituer un terrain privilégié pour observer la dynamique interactionnelle et ses liens avec la construction de la relation enseignant-élèves. Néanmoins, d'autres contextes de socialisation permettant d'appréhender les interactions adulte(s)/enfant(s) seront aussi envisagés, tels que la famille, le quartier, ou encore le cadre périscolaire.

Enfin, la question du style est centrale dans les objectifs d'enseignement eux-mêmes. En effet, l'élève doit acquérir la flexibilité stylistique qui lui permettra de s'adapter aux différentes situations, notamment celles qui contribuent à la sélection sociale (oraux d'examen, contextes professionnels, etc.). Face à ces objectifs ambitieux, les programmes et pratiques pédagogiques hésitent souvent encore entre des pôles contradictoires : enseigner l'usage légitime ou développer la capacité d'adaptation ;

favoriser la communication ou la réflexion métalinguistique ; enseigner les structures linguistiques ou les habiletés conversationnelles.

La thématique de l'éveil aux styles pourra notamment être questionnée, en lien avec les questions de norme(s) et du rapport oral/écrit qui pourra être envisagé sous l'angle des procédés de transcription/transposition/traduction de la variation stylistique dans les textes littéraires (voir Buson, 2009 et Lambert & Trimaille, 2012, pour une ébauche de réflexion sur cette question).

Ce numéro de *Lidil* pourrait donc articuler deux orientations directement liées à ces problématiques

1) En sociolinguistique, des travaux sur les "répertoires stylistiques" des locuteurs adultes, adolescents et enfants, et l'étude de la variation stylistique dans les interactions :

- Quelles sont les dynamiques stylistiques en jeu dans l'interaction ?

- De quels ajustements et de quelle souplesse stylistiques les locuteurs de tous âges sont-ils capables ?

- Comment s'actualise la question de la variation stylistique dans les parlers jeunes/dans les parlers adolescents ? Quels sont les liens entre stylisation, présentation de soi et identité ?

- Quelle(s) relation(s) existe-t-il entre variation stylistique et dynamique de l'interaction ?

- Quels sont les effets et dynamiques induits par les représentations du style et de la variation sur les usages et sur les répertoires des locuteurs ? En quoi, notamment, l'idéologie du standard influe-t-elle sur les comportements communicatifs ?

Ces réflexions pourront s'ancrer dans différents contextes de socialisation, y compris le contexte scolaire, avec différentes entrées :

- Les usages stylistiques des enseignants divergent-ils des usages des élèves ou ont-ils tendance à converger ?

- Quels liens peut-on mettre en évidence entre la constitution sociologique du milieu

où s'effectue la socialisation (milieu socialement mixte/non mixte) et l'acquisition stylistique tardive, notamment celle des usages légitimes et de la flexibilité ?

2) Des recherches mêlant sociolinguistique et didactique et portant sur les choix à opérer et les démarches à imaginer pour aborder la question de la variation stylistique avec les élèves :

- Faut-il faire du style un objet d'apprentissage à part entière ?

- Comment rénover l'enseignement/ apprentissage des registres de langue à l'école ?

- Pourquoi l'enseignement/apprentissage des registres de langue est-il davantage investi en FLE qu'en FLM ? Comment les avancées en didactique du FLE dans ce domaine peuvent-elles être exploitées en didactique du FLM et quelles seraient les spécificités de chacun des deux champs sur cette question ?

- Quels parallèles peut-on établir entre la prise en compte de la variation stylistique en contexte unilingue et prise en compte du plurilinguisme en contexte multilingue ?

Ces questions s'inscrivent dans le prolongement de réflexions concernant la nécessaire et délicate mise en concordance les approches didactiques plurinormalistes et l'enseignement de la langue légitime (Roman, Marcellesi *et al.*, 1985 ; Vargas, 1988 ; Boutet, 2002 ; Verhoeven, 2000 [1997] ; Boutet & Gadet, 2003 ; Wachs, 2005 ; Blanchet, Moore *et al.*, 2008 ; Buson, 2010 ; Guérin, 2011a ; Lambert & Trimaille, 2012).

Les articles soumis sont limités à 40 000 signes maximum, tout compris (espaces et notes inclus) et pourront être rédigés en français ou en anglais.

Les auteurs devront garder à l'esprit la possibilité d'un lectorat spécialiste et non spécialiste en psychologie, neurosciences, didactique du plurilinguisme et en linguistique.

L'envoi du titre et du résumé de l'article (3 pages, bibliographie comprise) est fixé au **10 juillet 2013**.

La remise du texte complet aux coordonnatrices, selon les normes de la revue, est fixée au plus tard pour **décembre 2013**.

Chaque article sera envoyé en version anonyme à deux relecteurs.

La sortie du numéro sera en décembre 2014.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

BELL, A. (1984). Language style as audience design. *Language in Society*, 13, (2), 145-204.

BLANCHET, P., MOORE, D. & ASSELAH-RAHAL, S. (2008). Perspectives pour une didactique des langues contextualisée. Éditions des archives contemporaines. Agence Universitaire de la Francophonie.

BOUTET, J. (2002). « I parlent pas comme nous ». Pratiques langagières des élèves et pratiques langagières scolaires. *VEI enjeux*, 130, 163-177.

BOUTET, J. & GADET, F. (2003). Pour une approche de la variation linguistique. *Le français aujourd'hui*, 143, 17-24.

BUSON, L. (2009). Variation stylistique entre 5 et 11 ans et réseaux de socialisation scolaire : usages, représentations, acquisition et prise en compte éducative. Thèse de doctorat sous la direction de J. Billiez. Université Stendhal Grenoble 3.

BUSON, L. (2010). La didactique du FLM, du FLE et du plurilinguisme au service de l'éveil aux styles à l'école : des pistes pour la formation des enseignants. Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française. Nouvelle Orléans (États-Unis). Juillet 2010.

BUSON, L. & BILLIEZ, J. (2013). Représentations of Stylistic Variation in 9-11 year-olds. *Cognitive Processes and Saliency. Linguistics*, 51(2), 325-354.

COUPLAND, N. (2007). *Style. Language variation and identity*. Cambridge University Press.

ECKERT, P. & RICKFORD, J. R. (2001). *Style and sociolinguistic variation*. Cambridge University Press.

GADET, F. (1998). Cette dimension de variation que l'on ne sait nommer. *Sociolinguistica*, 12, 53-71.

GADET, F. (2000). Vers une sociolinguistique des locuteurs. *Sociolinguistica*, 14, 99-103.

GUERIN E. (2011a), « La variation de la langue dans les manuels de cycle 3 et du collège », *Le français aujourd'hui*, 173, 57-70.

GUERIN E. (2011b), « Sociolinguistique et didactique du français : une interaction nécessaire », *Le français aujourd'hui*, 174, 139-144.

LAMBERT, P. & TRIMAILLE, C. (2012). La variation stylistique : un contenu à intégrer dans la formation des enseignants. In Balsiger, Cl., Béatrix Köhler, D., De Pietro, J.-F. & Perregaux, Ch. (dir.) *Éveil aux langues et approches plurielles*. De la

formation des enseignants aux pratiques de classe (pp. 255-267). Paris: L'Harmattan. (coll. *Espaces discursifs*).

ROMIAN, H., MARCELLESI, C. & TREIGNIER, J. (1985). Quelques concepts et notions opératoires pour une pédagogie de la variation langagière. *Repères*, 67, 23-31.

SNELL, J. (2010). From sociolinguistic variation to socially strategic stylisation. *Journal of Sociolinguistics*, 14, (5), 630-656.

VARGAS, C. (1988). Construire la notion de variation langagière. *Repères*, 76, 1-12.

VERHOEVEN, L. (2000 [1997]). Sociolinguistics and education. In Coulmas, F. (Ed.), *The handbook of sociolinguistics* (pp. 389-404). Blackwell.

WACHS, S. (2005). Passer les frontières des registres en français : un pas à l'école. *Synergies France*, <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/France4/sandrine.pdf>, 4, 169-177.

WACHS, S. (2005). Passer les frontières des registres en français : un pas à l'école. *Synergies France*, <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/France4/sandrine.pdf>, 4, 169-177.

### *Synergies Italie n°10*

#### *Les discours institutionnels au prisme du « genre » : perspectives italo-françaises*

Ce numéro de la revue s'intéresse aux discours institutionnels en tant que « discours autorisés dans un milieu donné » (Oger, Ollivier-Yaniv 2003 : 128), comprenant des discours variés tels que les discours étatiques, des personnalités politiques, des associations privées ou publiques, des organisations et institutions internationales et régionales, des syndicats, etc.

Suite à la conférence onusienne sur les femmes qui s'est déroulée à Pékin en 1995, le terme « gender » apparaît au niveau institutionnel transnational entraînant une production importante de textes et de discours nationaux et internationaux qui souvent sont traversés par les mémoires discursives des discours féministes. En adoptant des approches différentes (analyse du discours, lexicologie, terminologie, sociolinguistique), les contributions pourront concerner des corpus différents, homogènes ou hétérogènes, et se pencher sur des textes qui présentent des degrés divers d'officialité et de performativité. Elles pourront traiter des questions suivantes :

- 1) les mécanismes discursifs de légitimation institutionnelle des discours sur le genre dans l'espace francophone et / ou dans l'espace italoophone ;
- 2) l'institutionnalisation de la terminologie de « genre » ;
- 3) la traduction des termes et des discours de genre (par ex. documents de l'UE, de la presse transnationale) ;
- 4) la catégorisation des « genres » dans les discours des instances publiques ;
- 5) l'influence d'une approche de genre sur la construction discursive des objets sociaux ;
- 6) les phénomènes d'hybridation entre les discours « genres ».

Les contributions porteront sur **le français ou l'italien ou bien sur les deux langues en perspective comparative ou contrastive**.

#### Quelques références bibliographiques

- Beacco, Jean-Claude (1992), « *Les genres textuels dans l'analyse du discours : écriture légitime et communautés translangagières* », in *Langages*, n° 105, p. 8-27.
- Bini, Elisabetta, Testi, Arnaldo (eds) (2009), *Genesis - Femminismi senza frontiere* (2009), n° VIII /2.
- Carpenter, R. Charli (2002), « *Gender Theory In World Politics: Contributions of a Non-Feminist Standpoint* », in *International Studies Review*, Vol. 4, N° 3, p. 153-165.
- Collin, Françoise (2008), *Dall insurrezione all istituzione. 1968-2008*, in *DWF*, Vol. 78, n°2, p.5-12.
- Dauphin, Sandrine, Senac-Slawinski, Rejane (eds) (2008), *Gender mainstreaming. De l'égalité des sexes à la diversité ?*, *Cahiers du Genre*, n° 44.
- Desai, Manisha (2005) « Le transnationalisme : nouveau visage de la politique féministe depuis Beijing », in *Revue internationale des sciences sociales*, n°184, p. 349-361.
- Dona, Alessia (2007) *Genere e politiche pubbliche: Introduzione alle pari opportunità*, Milan: Mondadori.
- Duchene, Alexandre (2004), « *Construction institutionnelle des discours : idéologies et pratiques dans une organisation supranationale* », in *Travaux de neuchâtelois de linguistique*, n°40, p. 93-115.
- Duchêne, Alexandre, Moïse, Claudine (dir.) (2011), *Langue, genre et sexualité*, Canada : Éditions Nota Bene.

Jacquot, Sophie (2009), « *La fin d'une politique d'exception. L'émergence du gender mainstreaming et la normalisation de la politique communautaire d'égalité entre les femmes et les hommes* », in *Revue française de science politique*, Vol. 59, n° 2, p. 247-277.

Krieg-Planque, Alice (2012), *Analyser les discours institutionnels*, Paris : Colin.

Oger, Claire, Ollivier-Yaniv, Caroline (2003), « *Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive : vers une anthropologie des discours institutionnels* », in *Mots*, n° 71, p. 125-145.

Oger, Claire, Ollivier-Yaniv, Caroline (2006), « *Conjurer le désordre discursif. Le procédé de lissage dans la fabrication du discours institutionnel* », in *Mots*, n° 81, p. 63-77.

Raus Rachele (2011), *Idiomes français à l'international : la traduction du terme gender et des syntagmes dérivés au Parlement européen (2004-2009)*, in *ELA*, n°4, p. 491-502.

Raus Rachele (2012), *Terminologie de l'égalité entre les hommes et les femmes*, in *La Banque des mots*, n°83, p. 5-23.

Simone, Anna (ed.) (2012), *Sessismo democratico. L'uso strumentale delle donne nel neoliberalismo*. Milan: Mimesis.

#### Format de soumission et sélection

L'auteur enverra sa proposition et son article de préférence en langue française (voir les consignes aux auteurs). Les propositions d'articles seront présentées sous forme d'un résumé de deux pages maximum (format A4, police Times taille 12), incluant 5 mots-clés et les éléments essentiels de bibliographie, et envoyées par courriel à l'adresse suivante :

[synergies.italie@gmail.com](mailto:synergies.italie@gmail.com)

Ce fichier Word fera mention des informations suivantes :

- nom et prénom de l'auteur(e) ;
- institution d'appartenance ;
- titre de l'article ;
- pour les doctorant(e)s : affiliation et directeur de thèse ;
- quelques lignes de présentation de l'auteur(e).

Les propositions seront transférées pour évaluation au comité scientifique de la revue.

#### Calendrier

Date limite de l'envoi des résumés : **30 mai 2013**

Retour des avis aux auteurs : 30 juin 2013  
Envoi des articles **avant le 20 septembre 2013**  
Courriel: [synergies.italie@gmail.com](mailto:synergies.italie@gmail.com)

La politique éditoriale de la revue et les consignes rédactionnelles sont disponibles a cette adresse :  
<http://gerflint.eu/publications/synergies-italie/politique-editoriale.html>.

## L'ASL SOUTIENT LES SCIENCES DU LANGAGE MERCİ DE SOUTENIR L'ASL !

L'Association des Sciences du Langage fondée en 1983 dans le prolongement des Assises Nationales de la Linguistique a pour but de **favoriser les contacts entre les différents domaines de recherche ou d'application des sciences du langage et entre les chercheurs qui relèvent de cette discipline, en France et dans d'autres pays**. Elle y contribue grâce à ses publications et à son site Internet. L'abonnement aux publications est compris dans la cotisation annuelle à l'association.

Son *Annuaire des adhérents de l'ASL* comprend des centaines de **notices individuelles, un index des adhérents regroupés par domaines de recherche, l'inventaire des institutions (associations de linguistes, écoles, universités, laboratoires...)** auxquelles les adhérents appartiennent ou auxquelles l'ASL est liée.

Son bulletin paraît trois fois l'an. Intitulé *Buscila-Infos* (Bulletin des Sciences du Langage), il donne des informations sur **l'actualité éditoriale (parution de revues et d'ouvrages), les manifestations scientifiques (colloques, séminaires), l'organisation et les programmes des Masters, les thèses soutenues et l'actualité institutionnelle (CNU, CNRS, Ministère)**. Ces informations nous parviennent grâce à notre réseau de correspondants dans les universités et les laboratoires.

Son site Internet comprend une version électronique de *l'Annuaire des adhérents de l'ASL* (comportant des liens avec les pages personnelles Web des adhérents et les sites de leurs institutions d'appartenance) ; des annonces de colloques ; des informations sur la vie de *l'ASL* (activité du bureau, assemblées générales, démarches auprès de l'Institution). Il comprendra bientôt une rubrique *actualité universitaire et institutionnelle*.

**Adresse électronique :** [site@assoc-asl.net](mailto:site@assoc-asl.net)

**Site :** [www.assoc-asl.net/](http://www.assoc-asl.net/)

**Siège social :** Association des Sciences du langage – Case 7002  
Université Paris 7-Denis Diderot  
5-7 rue Watt  
75205 Paris Cedex 13

**Adresse postale :** Aude Grezka  
L.D.I Université Paris 13 – 99 avenue Jean-Baptiste Clément  
F-93430 Villetaneuse

### Conditions d'adhésion :

Pour faire partie de *l'ASL*, il faut justifier d'une activité dans le domaine des sciences du langage et régler la cotisation annuelle statutaire. Le montant de la cotisation annuelle comprend l'abonnement à *Buscila-Infos* et à *l'Annuaire des adhérents de l'ASL* édité tous les deux ans.

NOM (en majuscules) : ..... Prénom : .....

NOUVELLE ADHÉSION       RENOUVELLEMENT AVEC MODIFICATIONS       RENOUVELLEMENT SANS MODIFICATIONS

STATUT PROFESSIONNEL :

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> ATER (Attaché Temporaire)        | <input type="checkbox"/> IE (Ingénieur d'Études)     | <input type="checkbox"/> PR (Professeur des Universités) |
| <input type="checkbox"/> CA (Chercheur Associé)           | <input type="checkbox"/> IR (Ingénieur de Recherche) | <input type="checkbox"/> PRAG/PRCE (Agrégré ou Certifié) |
| <input type="checkbox"/> CR (Chargé de Recherche CNRS)    | <input type="checkbox"/> MC (Maître de Conférences)  | <input type="checkbox"/> PRE (Professeur Émérite)        |
| <input type="checkbox"/> DOC (Doctorant)                  | <input type="checkbox"/> MC-HDR (MC Habilité)        | <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :              |
| <input type="checkbox"/> DR (Directeur de Recherche CNRS) | <input type="checkbox"/> PA (Professeur Associé)     | .....  |

ANCRAGE INSTITUTIONNEL : .....

LABORATOIRE /  
CENTRE DE RECHERCHE : .....

ADRESSE (à laquelle vous recevrez le courrier) : .....

TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL : ..... COURRIEL PROFESSIONNEL : .....

**DOMAINES D'INTÉRÊT OU DE RECHERCHE**  
(5 mots clés maximum) :

- 1 .....  
2 .....  
3 .....  
4 .....  
5 .....

**MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE**

(cochez la case correspondante) :

- |   |  |              |
|---|--|--------------|
| <input type="checkbox"/> Membre actif         | – Union européenne :                                 | <b>30 €</b>  |
| <input type="checkbox"/>                      | – hors Union européenne :                            | <b>36 €</b>  |
| <input type="checkbox"/> Membre doctorant :   |  | <b>10 €</b>  |
|   | (joindre une photocopie de la carte d'étudiant)      |              |
| <input type="checkbox"/> Collectivités :      |  | <b>40 €</b>  |
| <input type="checkbox"/> Membre bienfaiteur : |  | <b>... €</b> |
|   | (montant au moins double de la cotisation « actif ») |              |

**Total réglé pour l'année 2013**

(Annuaire des adhérents de l'ASL et Buscila-Infos) : ... €

Le règlement (par chèque à l'ordre de l'ASL) est à envoyer à l'adresse postale suivante :

**AUDE GREZKA – Secrétaire générale de l'ASL**  
LDI/Université Paris 13 – 99 avenue Jean-Baptiste Clément – F-93430 Villetaneuse

Pour effectuer un virement depuis l'étranger, contacter la trésorière : [mireille.froment@club-internet.fr](mailto:mireille.froment@club-internet.fr)

Acceptez-vous :

a) que *Buscila-Infos* vous soit transmis par courrier électronique ?  OUI       NON

b) que les renseignements ci-dessus figurent :

- dans la prochaine édition de l'*Annuaire des Sciences du Langage* ?  OUI       NON

- dans l'annuaire électronique consultable sur le site Internet de l'ASL ?  OUI       NON

N.B. À la différence des notices individuelles de l'annuaire papier, celles de l'annuaire électronique ne mentionnent ni les adresses ni les numéros de téléphone. Elles comportent en revanche les références de **5 publications** (liste à adresser par courriel ainsi que le lien vers votre page personnelle: [site@assoc-asl.net](mailto:site@assoc-asl.net)).

Date : .....

Signature (rendue obligatoire par la loi *Informatique et Libertés*) :